

2018

Rapport d'activité



Parc
naturel
régional
de Lorraine

Une autre vie s'invente ici

Édito



Mobiliser les ressources de son territoire, anticiper les évolutions, encourager l'innovation et la créativité, développer la coopération, relier les acteurs, soutenir les réseaux, recréer du lien entre les individus, associer les citoyens, favoriser les processus participatifs, ... la liste pourrait être encore longue.

En tout cas, c'est ce à quoi le Parc naturel régional de Lorraine s'est employé en 2018, dans l'esprit de la déclinaison de sa charte et des missions qui lui sont confiées par la loi.

Plusieurs temps forts ont marqué l'année passée.

L'organisation du 10^{ème} séminaire RAMSAR à Metz en novembre 2018 a permis de nourrir des échanges constructifs sur la préservation des milieux humides et d'alimenter les réflexions et propositions de la mission parlementaire sur ces milieux tellement utiles aux sociétés humaines. S'inscrivant dans un projet européen mené par le Parc, ce fut l'occasion également de montrer comment le développement culturel et patrimonial peut servir la préservation de ces milieux.

L'année 2018 a aussi permis de fêter un anniversaire : celui des 25 ans de notre service d'Éducation au territoire. Une évaluation de l'action du Parc pour permettre de fixer les nouvelles orientations de la politique éducation à l'horizon 2030.

L'innovation et l'expérimentation étaient de mise que ce soit dans le domaine de l'énergie, de l'agriculture et de l'économie par le développement de nouvelles filières, notamment.

La participation citoyenne a été recherchée aussi bien dans la réalisation de chantiers de plantation, de reconquête de vergers ou de restauration de patrimoine que d'inventaires d'espèces.

Vous l'aurez compris : le territoire du Parc naturel régional de Lorraine constitue un terreau fertile à l'émergence de multiples projets et à l'ouverture de tous les possibles.

Christian GUIRLINGER

Président du Parc naturel régional de Lorraine

« On ne protège bien...
... que ce que l'on connaît bien »

Rapport d'activité 2018

Directeur de la publication : Christian Guirlinger. Directrice de la rédaction : Nathalie D'Acunto.

Rédaction : équipe du Pnr Lorraine. Réalisation : Élise Tisserant et CITEASEN.

Illustrations : Élise Tisserant | Freepik.

© Parc naturel régional de Lorraine / Tous droits réservés.

Les activités administratives à la Maison du Parc et les déplacements associés sont certifiés ISO 14001.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

VOCATION 1	4
Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités	
VOCATION 2	14
Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine	
VOCATION 3	24
Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations	
Projets transverses	33
La carte d'identité du territoire	38
Les instances du PnrL	40
Le budget 2017 du syndicat mixte	41
À votre service	42

Glossaire

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
 APF : Association des Paralysés de France
 BOMBINA : Base de données de l'Observatoire Mutualisé de la Biodiversité et de la Nature
 CAUE : Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement
 CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
 CNPN : Conseil National de la Protection de la Nature
 CODECOM : Communauté de Communes
 CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
 CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
 CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
 DDT : Direction Départementale des Territoires
 DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
 DocOb : Document d'Objectifs
 DRAAF : Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt
 DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
 DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 EDF : Électricité de France
 ENS : Espace Naturel Sensible
 FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
 FEDER : Fonds Européen pour le Développement Rural

FNADT : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
 GAL : Groupe d'Action Locale
 LEADER : Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
 LPO : Ligue de Protection des Oiseaux
 MAET : Mesure Agro-Environnementale Territorialisée
 MFR : Maison Familiale Rurale
 ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
 ONF : Office National des Forêts
 PAC : Politique Agricole Commune
 PAE : Programme Agro-Environnemental
 PLU : Plan Local d'Urbanisme
 PNR : Parc Naturel Régional
 RNR : Réserve Naturelle Régionale
 RTE : Réseau de Transport d'Électricité
 SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
 SCoTAM : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine
 SIG : Système d'Information Géographique
 TVB : Trame Verte et Bleue
 ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique
 ZPS : Zone de Protection Spéciale

Vocation 1

Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités

Durant les 44 années d'existence du Parc naturel régional, la bonne gestion des ressources naturelles et des espaces naturels a été l'objet de la plus grande attention. Le territoire dispose d'un patrimoine naturel d'une grande diversité déjà mis en valeur : mares salées, massifs forestiers, paysages de côtes, zones humides, grands étangs et prairies naturelles.

L'enjeu principal est aujourd'hui de poursuivre et consolider la protection et la restauration des équilibres écologiques, par :

1. Préservation des grandes zones emblématiques de notre territoire et la restauration de la nature ordinaire

Dans le cadre de sa nouvelle Charte le syndicat mixte du Parc s'attache ainsi à :

• Préserver, gérer et améliorer la Trame Verte et Bleue à toutes les échelles territoriales

Le Parc s'appuie à cet effet sur le schéma de Trame verte et bleue dont il s'est doté en 2011 qui lui a permis notamment d'identifier des réservoirs de biodiversité qui feront l'objet d'actions de protection réglementaire et de maîtrise foncière en lien avec le CENL.

Le syndicat mixte du Parc veille également à mettre en œuvre (chantiers participatifs) ou à accompagner des actions de restauration des continuités écologiques. Il s'attache enfin à sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire, notamment les scolaires dans le cadre du dispositif « Connais ton Parc ».

• Préserver et gérer ensemble le patrimoine naturel

Le Parc naturel régional de Lorraine comporte 16 sites Natura 2000 dont 11 sous gestion du syndicat mixte du Parc. L'ensemble des documents d'objectifs relatifs à ces sites étant désormais presque tous élaborés, il s'agit d'animer les dits sites. Dans le cadre de la Stratégie de Création des Aires Protégées (SCAP), un travail spécifique est mené pouvant aboutir à la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope (APPB).

Le syndicat mixte du Parc s'attache parallèlement à décliner sur son territoire les plans nationaux d'actions sur des espèces...

Il initie des études de suivi d'espèces indicatrices des changements globaux, des perturbations et du bon état écologique des habitats.

Le syndicat mixte initie une démarche d'extension et d'animation (mise en place de comités de suivi) des périmètres Ramsar existants aux milieux proches de même intérêt international, et ceci notamment sur le secteur de la vallée de la Seille, du Pays des étangs et de la Petite Woëvre.

• Connaître, suivre et sensibiliser au patrimoine naturel

La mise à disposition de l'information naturaliste est un axe fort de la mise en œuvre des orientations de la Charte du Parc naturel régional de Lorraine. En matière de collecte, c'est le programme de bases de données interactives BOMBINA et l'application du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) en Lorraine qui sont en avant depuis 2016.



La huppe fasciée (© Marie-Hélène Alépée)



Objectif 1 Préservation des grandes zones emblématiques de notre territoire et la restauration de la nature ordinaire

Objectif 2 Valorisation de la forêt en respectant ses équilibres

Objectif 3 Partage et protection de l'eau

Objectif 4 Engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement

2. La valorisation de la forêt tout en respectant ses équilibres

Il s'agit de promouvoir, en particulier dans les forêts publiques, une gestion exemplaire, durable et partagée qui prend en compte la vocation multifonctionnelle de ce milieu et la nécessité d'une exploitation économique ciblée, réfléchie et innovante. Le syndicat mixte du Parc initie notamment une réflexion sur la mise en place d'une mesure sylvo-environnementale hors des zones Natura 2000. Il s'attache à faciliter la concertation dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'aménagement forestier et la mutualisation des données.

3. Le partage et la protection de l'eau

Dans le même esprit, le Parc s'attache à favoriser la concertation et l'échange entre les acteurs de la gestion des milieux humides et aquatiques. Il s'appuie sur des actions de sensibilisation ciblées auprès des élus et exploitants agricoles ou sur l'animation d'outils de gestion intégrée de la ressource en eau tels que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Rupt de Mad, Esch, Trey.

4. Un engagement pour une agriculture respectueuse de l'environnement

Les activités agricoles valorisent plus de la moitié de la superficie du Parc. Le syndicat mixte du Parc s'attache à contribuer au développement de systèmes de productions agricoles économiquement viables et respectueux de l'environnement. Cela passe notamment par un soutien à l'arboriculture - pour maintenir les vergers, à la pisciculture traditionnelle et à l'élevage.

Afin de préserver et de restaurer les espaces prairiaux, la contractualisation de mesures agro-environnementales est poursuivie dans le cadre de la nouvelle programmation. Parallèlement, une réflexion est engagée sur la valorisation des produits issus des prairies, dans le cadre du concours agricole Prairies et Parcours et du développement de filières courtes.

Un travail de sensibilisation des exploitants et des jeunes visant à promouvoir des nouveaux systèmes de production agricole favorables à l'environnement, tels que l'agroforesterie, est mené en partenariat avec les chambres d'agriculture et les lycées agricoles. Un effort particulier est entrepris afin de promouvoir la conversion à l'agriculture biologique. S'ajoute enfin une nouvelle préoccupation : l'adaptation des productions aux changements climatiques en réduisant leur vulnérabilité et en atténuant les émissions de gaz à effet de serre.

Inventaire des chauves-souris et étude de l'influence de la gestion forestière sur ces mammifères

● Objectif 1

Les chauves-souris qui fréquentent nos grands massifs forestiers sont mal connues et peu étudiées. Deux études similaires ont été menées sur les sites Natura 2000 du Lindre et de Madine pour remédier à cette absence de données.



OBJECTIFS

- > La première des missions est de réaliser un inventaire aussi exhaustif que possible des espèces de chauves-souris qui fréquentent ces deux sites Natura 2000.
- > En second temps, il s'agira d'étudier l'effet de la gestion forestière sur le cortège des espèces de chauve-souris.

DESCRIPTIF

Pour ce faire, 60 nuits de terrain ont été nécessaires ! Un inventaire a été mené en phase de transit printanier, d'estivage et en transit automnal et cela, dans tous les types de peuplements forestiers : du gaulis / perchis à la vieille futaie de gros bois. Ainsi, un maximum d'espèces a pu être contacté.

L'étude s'est poursuivie en mettant en relation la taille des bois et la présence des chauves-souris. Il ne fait aucun doute, les chauves-souris, comme de nombreuses autres espèces, apprécient les vieilles forêts composées de vieux arbres.



PLAN DE FINANCEMENT

Montant de l'opération : 40 000 € (2 lots)

- DREAL Grand Est : 28 000 €
- FEDER : 12 000 €

PRINCIPAUX PARTENAIRES

CPEPESC Lorraine, ONF, CRPF, Gestionnaire forestier privé, chasseurs.

CONTACTS PARC

Nelly WEBER et Mathieu JUNGER.

Coût de l'action
40 000 €

CHIFFRES CLÉS

On comptabilise **16** espèces de chauves-souris sur le site Natura 2000 du Lindre et **18** sur celui de Madine... sur les **23** espèces présentes en Lorraine.

Action de sensibilisation sur les pollinisateurs sauvages en zone agricole

Objectif 1 ●

Les paysages agricoles évoluent grandement avec une diminution des exploitations d'élevage ainsi que des infrastructures agro-écologiques et des prairies au profit des grandes cultures. Dans le cadre d'un projet de recherche, les populations de pollinisateurs ont été suivies pendant trois années sur une vingtaine de prairies du Parc naturel régional de Lorraine afin d'étudier l'effet du paysage sur ces populations.



OBJECTIFS

> L'objectif est de promouvoir les résultats de ce projet de recherche auprès des habitants des communes du Parc naturel régional de Lorraine. Des animations destinées à sensibiliser le public au rôle des prairies comme zone refuge pour les pollinisateurs et à la richesse des pollinisateurs que l'on peut trouver dans les prairies. Des propositions d'actions leur seront proposées pour favoriser les pollinisateurs sauvages à leur échelle.

DESCRIPTIF

Afin de sensibiliser l'ensemble du territoire du Parc, deux interventions ont été réalisées, une en zone Ouest au lac de Madine et une en zone Est à Mulcey. L'animation à Mulcey a eu lieu le 30 juin 2018 et consistait en une sortie sur une prairie afin de connaître le comportement des pollinisateurs sauvages, les espèces présentes en prairie et les méthodes de suivi et de capture. Une conférence a été donnée le 6 juillet au lac de Madine pour présenter les résultats du projet de recherche sur les pollinisateurs en prairies pour montrer les actions de la chambre d'agriculture de Moselle avec les exploitants du plateau céréalier de Metz destinés à introduire des infrastructures agro-écologiques dans le paysage au bénéfice des pollinisateurs.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant de l'opération : 5 000 €

• DREAL : 5 000 €

BILAN DE L'ACTION

Deux animations ont permis de sensibiliser une trentaine d'habitants (20 personnes lors de l'animation sur le terrain en zone Est et une douzaine lors de la conférence en zone Ouest).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Chambre d'agriculture de Moselle, Université de Lorraine.

CONTACT PARC

Sébastien HUSSE.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
5 000 €

2 animations.

Une **trentaine** d'habitants sensibilisés.

Sylvotrophée, du 29 au 30 octobre 2018

● Objectif 1



OBJECTIFS

- > Valoriser les initiatives de gestion forestière multifonctionnelle.
- > Offrir un lieu d'échanges entre un jury d'experts et les propriétaires et gestionnaires candidats.

DESCRIPTIF

Dans un contexte où la forêt sur le Parc naturel régional de Lorraine représente environ 40 % de sa superficie et où les enjeux forestiers sont une question essentielle au cœur des décisions d'aménagement, ce concours souligne les orientations prises par les propriétaires/gestionnaires qui leur permettent de tirer le meilleur parti de leur surface forestière sans négliger les autres aspects de multifonctionnalité des écosystèmes forestiers, à savoir la biodiversité et les aménités associées.

Les volets économique, social et environnemental sont évalués par le jury. Ses remarques sont ensuite synthétisées et envoyées aux candidats permettant ainsi de communiquer au mieux avec eux, notamment avec les communes afin qu'elles bénéficient des réflexions des experts forestiers.

Cette année, le jury a promu la parcelle de la commune de Lacroix-sur-Meuse.

Face au succès du concours Prairies Fleuries, les Parcs naturels du Haut-Jura, des Ballons des Vosges, des Vosges du Nord, de Lorraine, ainsi que le Parc suisse du Jura Vaudois ont été à l'initiative, en 2015, d'une réflexion autour de la création d'un événement semblable, portant cette fois sur les milieux forestiers : le Sylvotrophée.

Il a pour vocation de valoriser une gestion forestière exploitant le potentiel économique des forêts, tout en préservant les valeurs écologiques et socioculturelles des peuplements.

Le PnrL ayant également voulu valoriser le savoir-faire des artistes du territoire, un appel à candidature a été rédigé avec un cahier des charges précisant le type d'œuvre souhaité pour récompenser les candidats. Amandine Gollé (artiste plasticienne) a été choisie pour la réalisation de deux sculptures et d'une estampe chinoise.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

INRA, ONF, CRPF, Université de Lorraine.

BILAN DE L'ACTION

En 2017 et 2018 ont eu lieu les deux premières éditions du Sylvotrophée sur le Parc de Lorraine. Le Parc a lancé, dans ce cadre et dans un premier temps, un appel à candidatures sur la thématique « Futaies régulières de Lorraine » dans la zone Ouest du PnrL. Les propriétaires, tant publics que privés, ont été invités à participer en duo avec leur gestionnaire.

CONTACT PARC

Olivier NOURRIGEON.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
1 000 €

2 communes et **1** propriétaire privé ont participé.

1 jury composé de **7** spécialistes.

Animation des sites Natura 2000

Objectif 1 ●

Les animateurs de sites Natura 2000 réalisent des missions très diverses : suivis scientifiques de jour comme de nuit, conduite de projets orientés vers la protection des espèces et des milieux, réalisation ou organisation d'actions de sensibilisation grand public et scolaire, recherche de financements, concertation entre les différents acteurs, veille réglementaire sur les projets de territoire...

OBJECTIFS

L'objectif principal est la préservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire sous différentes formes (chantiers d'entretien ou de restauration de milieux naturels, veille et animation foncière en partenariat avec les départements ou le Cnrl, conventionnements, contrats Natura 2000, MAEc, charte...).

DESCRIPTIF

Sur le volet connaissance, nous avons réalisé cette année deux études externalisées sur les oiseaux (sites de Jarny et vallée de la Seille) et sur les chauves-souris forestières (Madine et Lindre). Ces études doivent déboucher sur la mise en place de contrats Natura 2000. Le suivi des mares prairiales du site du Lindre et de la Cornée de Ketting a été confié à une stagiaire en deuxième année de Master.

Comme chaque année, nous avons accueilli des étudiants des lycées de Pixérécourt, de Roville-aux-Chênes et de la MFR de Damvillers pour de lourds chantiers de restauration de milieux naturels. Des mares comblées ont été restaurées, des pelouses calcaires ont été défrichées, des ruisseaux entretenus...

Quelques contrats Natura 2000 ont été signés, dont le premier contrat concernant le débardage alternatif en forêt privée (Lindre).

Des animations grand public ont eu lieu notamment sur la découverte des chauves-souris aux forts de Liouville et de Jouy-sous-les-Côtes, dans les communes de Lindre-Basse, la découverte des amphibiens et des zones humides, du ruisseau d'Esch, des oiseaux et leurs habitats comme le Butor étoilé ou le Busard cendré...



PLAN DE FINANCEMENT

L'ensemble de l'animation des sites Natura 2000 est financé par la DREAL Grand Est, l'AERM et le FEDER. Une enveloppe supplémentaire est dédiée à la politique « chantiers ».

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Mairies de Lagarde, Loudrefing, Lindre-Basse, Belles-Forêts, Royaumeix...
- Exploitants agricoles, Forestiers privés, ONF, maires...
- Associations de protection des forts militaires, associations de protection de la nature.

CONTACTS PARC

Johan CLAUS, Mathieu JUNGER,
Laure LEBRAUD, Nelly WEBER.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
210 216 €

Sur **11** sites : **15** chantiers, **33** suivis d'espèces et **442** participants à des animations/chantiers.

Diagnostic écologique de mares et propositions de mesures de gestion en faveur des amphibiens

● Objectif 1



Les mares situées dans les prairies sont les plus sujettes au comblement. Jugées improductives et sales, elles ont mauvaise réputation. Cependant, elles regorgent d'une grande diversité d'amphibiens qui ne vivent que dans ces mares... !

OBJECTIFS

> En 2018, nous avons accueilli une stagiaire, Caroline REIS, qui a eu pour mission de recenser toutes les mares présentes dans et autour des sites Natura 2000 « Complexe de l'étang de Lindre, forêt de Romersberg et zones voisines » et « Etang et forêt de Mittersheim, cornée de Ketzing ». Ce recensement s'est traduit par un plan d'action concret de restauration des mares les moins fonctionnelles pour nos amies les grenouilles.

DESCRIPTIF

Le stage a consisté en :

- Description physique de la mare.
- Inventaire faune et flore de la mare.
- Contact avec les exploitants agricoles et sensibilisation de ceux-ci.
- Rédaction d'un mini plan de restauration pour chacune des mares.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant de l'opération : 5 324 €

- AERM : 2 662 €
- DREAL Grand Est : 2 662 €

BILAN DE L'ACTION

Parmi les 33 mares prospectées, 14 d'entre elles, les moins attrayantes du point de vue des grenouilles et des tritons, entreront dans un programme global de restauration de mares situées en zone Est du Parc naturel régional de Lorraine.

Ce programme s'étend sur 2 ans et s'achèvera à la fin d'année 2020.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

DREAL Grand Est, AERM, FEDER, Exploitants agricoles, Domaine forestier de Ketzing.

CONTACTS PARC

Aurélien TOUSSAINT, Claire MALARY, Nelly WEBER, Laure LEBRAUD.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
5 324 €

33 mares prospectées dans et autour des sites Natura 2000.

Élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Rupt de Mad, Esch, Trey

Objectif 3 ●

L'eau est un bien commun. Afin de préserver les ressources en eau, il est primordial d'équilibrer les différents usages : alimentation en eau potable, milieux naturels, pêche professionnelle, loisirs, etc. Le SAGE est un outil de gestion intégrée de l'eau.



OBJECTIFS

> La Commission Locale de l'Eau (CLE) est l'instance qui pilote la démarche du SAGE, c'est l'organe privilégié pour la concertation, les débats et les prises de décisions. Le Parc est la structure porteuse de l'animation et du secrétariat du SAGE Rupt de Mad, Esch, Trey, il peut également porter les études pour améliorer les connaissances sur l'eau et les milieux aquatiques.

DESRIPTIF

La réalisation de l'état initial est la première phase de l'élaboration du SAGE. Il permet de faire un état des connaissances sur les ressources en eau et les milieux aquatiques, sur les usages de l'eau et sur les compétences des acteurs du territoire. En parallèle la CLE assure la cohérence de la gestion de l'eau sur le territoire du SAGE par le suivi de démarches locales.

PLAN DE FINANCEMENT

1 ETP pour l'animation et le secrétariat de la CLE :

- Agence de l'eau Rhin-Meuse 80 %.
- Reliquat pris en charge selon une clé de répartition : CC Mad et Moselle, CC du Bassin de Pont-à-Mousson, PnrL, CC Côtes de Meuse-Woëvre, CC Terres Toulaises.

BILAN DE L'ACTION

En 2018, une animatrice a été recrutée pour l'animation du SAGE. Une réunion de séance plénière de la CLE a réuni 28 participants dont 19 membres de la CLE : élus, usagers et services de l'État. L'élaboration de l'état initial est en cours de réalisation avec la production d'1 rapport et 1 atlas cartographique. La CLE est consultée sur des projets d'aménagement du territoire liés à l'eau. 14 démarches du territoire du SAGE ont été suivies.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Intercommunalités, communes, syndicats d'eau potable, syndicat de Madine, chambres d'agriculture, fédérations de pêche, conservatoire d'espaces naturels, associations, services de l'État...

CONTACT PARC

Julie GOURLAND.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
49 000 €

1 séance plénière de la CLE réunissant 28 participants.

14 démarches locales suivies soient 34 réunions de comités techniques et de comités de pilotage.

Concours général agricole des pratiques agro-écologiques « prairies et parcours »

● Objectif 1



OBJECTIFS

> L'objectif du concours est de déterminer, après visite par un jury, la parcelle qui a le meilleur équilibre agri-écologique, c'est-à-dire agronomique, apicole et écologique. Les observateurs notent la parcelle qu'ils visitent selon des critères spécifiques. Une identification simple de 36 grandes familles d'espèces végétales est notamment nécessaire.

DESSCRIPTIF

Le 1^{er} juin 2018, un jury composé de 5 membres (dont 2 de chambres d'agriculture, un de l'association FLORRAINE, un apiculteur, un élu du Parc naturel régional de Lorraine) ont visité 5 prairies réparties à la fois en zone Ouest et en zone Est.

Durant la visite, le jury a inventorié les espèces présentes afin d'évaluer la richesse floristique de la prairie ainsi que sa valeur agronomique et apicole. Une discussion a été ensuite engagée avec les agriculteurs afin de connaître les pratiques agricoles réalisées au sein de la prairie. Suite à ces visites, les membres du jury ont noté les parcelles et réalisé un rapport pour déterminer le gagnant régional du concours. Ce dernier est alors sélectionné pour le concours national avec une remise des prix au Salon International de l'Agriculture à Paris.

Chaque année, le Parc naturel régional de Lorraine organise le concours des pratiques agro-écologiques « Prairies et parcours » (anciennement concours « Prairies fleuries ») afin de mettre en avant la valeur agro-écologique des prairies remarquables du Parc. L'année 2018 fut la 9^e édition organisée par le Pnrl.

PLAN DE FINANCEMENT

1 500 € GRTgaz

BILAN DE L'ACTION

Les gagnants de l'année 2018 sont André et Ludovic Ritz du GAEC de Rudémont à Arnaville. Ce GAEC gère une exploitation en polyculture-élevage avec des bovins allaitants nourris à l'herbe. Ils utilisent une centaine d'hectares de prairies pour alimenter leur troupeau. 18 ha de ces prairies sont en zone Natura 2000 à proximité de la zone de captage en eau potable de la ville de Metz. Une trentaine d'espèces de plantes ont été recensées dans la prairie inscrite au concours dont 5 espèces de légumineuses montrant un bon état agro-écologique de la prairie. Les pratiques agro-écologiques de l'exploitant appliquées sur cette prairie ont été récompensées au niveau national. Le GAEC de Rudémont a remporté la deuxième place dans la catégorie « Prairie de fauche - Plaine et piémont » au concours général agricole au SIA à Paris le 1^{er} mars 2019.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

GRTgaz, Chambre d'agriculture (54, 55, 57), Floraine.

CONTACT PARC

Sébastien HUSSE.



CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
1 500 €

5 agriculteurs participants.

Plus de **30** espèces recensées dans la prairie gagnante.

Huit projets-pilotes en agroforesterie pour réintroduire l'arbre dans les parcelles agricoles

Objectif 4 ●

Le Parc naturel régional de Lorraine a pour objectif de faire connaître et soutenir le développement de systèmes agricoles respectueux de l'environnement. Dans le cadre de sa charte, il a pris l'engagement de développer des actions en faveur de l'agroforesterie.

Elle présente de nombreux atouts environnementaux et contribue notamment à l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols, à l'enrichissement de la biodiversité et à la diversité des paysages. Par ailleurs, en stockant le carbone, les arbres réduisent les gaz à effet de serre.



OBJECTIFS

> Soutenir et accompagner la mise en place de projets d'agroforesterie dans les exploitations.

DESSCRIPTIF

L'agroforesterie est un système de production agricole qui vise à produire plus et mieux sur une même parcelle en tirant parti des interactions positives entre les arbres et les autres productions. Les arbres peuvent être plantés au sein de prairies ou de cultures, à l'intérieur ou sur les bords des parcelles.

Le Parc a organisé deux journées d'information et une formation qui ont remporté un vif succès et ont donné le jour à 8 projets.

Ces projets s'inscrivent dans différents types d'élevage : bovins, chèvres, moutons, volailles et porcs de plein air et pourront servir de référence pour ces productions.

Pour deux élevages de poulets et d'œufs de plein air, les arbres ont été plantés dans la zone de parcours pour inciter les volailles à sortir. Pour les autres, les arbres remplissent différentes fonctions de protection du soleil et du vent, de production de fourrage, de litière pour l'étable, de paillage pour du maraîchage ou encore de bois d'œuvre ou de plaquettes pour le chauffage. Deux autres projets signent le retour du pré-verger en Lorraine en associant pâturage et production fruitière.

Le PnrL a sollicité une prestation extérieure pour accompagner les agriculteurs dans la finalisation des projets et leur apporter des conseils, les former sur les techniques de plantations, de protection, de taille des arbres et gérer l'organisation des travaux.

PLAN DE FINANCEMENT

Montant de l'opération : 76 425 € TTC

- Agence de l'eau Rhin-Meuse : 61 140 €
- Exploitants agricoles : 12 640 €
- PnrL : 2 645 €

BILAN DE L'ACTION

Au cours de l'hiver 2018, 6 agriculteurs sur 8 ont réalisé les plantations. Elles seront poursuivies en 2019 et 2020. L'équipe du Parc a organisé des chantiers participatifs et a associé des élèves d'établissements scolaires et d'Instituts médico-éducatifs aux plantations dans un cadre pédagogique.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- 8 exploitants agricoles
- Agence de l'eau Rhin-Meuse

CONTACTS PARC

Anne VIVIER et Félix CABOT.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
76 425 €

2 animations.

Une **trentaine** d'habitants sensibilisés.

Vocation 2

Un territoire qui participe à l'attractivité de la Lorraine

La présence des paysages et richesses naturelles les plus emblématiques de la Région, sa situation géographique et son appellation Parc naturel régional de Lorraine le désignent à l'évidence comme l'un des atouts du développement de l'attractivité de toute la Région. Dans le cadre de sa nouvelle Charte, le syndicat mixte du Parc se fixe ainsi pour objectifs de :

1. Valoriser les joyaux de la biodiversité et du paysage

Il s'agit d'inviter tous les Lorrains à s'approprier les sites naturels et paysagers emblématiques présents dans le Parc naturel régional et à s'enorgueillir des labels internationaux qui leur sont attribués : la reconnaissance au niveau international par une convention Ramsar des étangs de Lachaussée et de Lindre, ou encore la désignation de 16 sites « Natura 2000 » appelés à participer pleinement aux engagements européens en faveur de la préservation de la biodiversité.

Les paysages des Côtes de Meuse et de Toul et de la Petite Woëvre soigneusement préservés font également partie des joyaux de la biodiversité et du paysage de la Lorraine. Parmi les priorités figurent la préservation et la valorisation du patrimoine qui les caractérise. En effet, les grands paysages du Parc constituent un vecteur de la promotion du territoire et de ses savoir-faire.

2. Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines

Au vu de sa situation dans « l'Espace Cœur Metz-Nancy-Lorraine », le territoire du Parc se donne comme deuxième objectif de « Participer à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et patrimoines ». Les grands projets (extension des réseaux de transports, extraction de matériaux, production d'énergies renouvelables, infrastructures de l'information et de la communication), indispensables au développement des communes, sont susceptibles d'avoir un impact sur le territoire du Parc. Les enjeux de préservation et de valorisation du Parc naturel régional sont pris en compte au niveau régional et font l'objet de réflexion en amont de la conception des projets pour permettre une coopération entre les maîtres d'ouvrage et les acteurs locaux en vue, suivant le cas, de réduire les impacts ou de les compenser.

Ces enjeux prennent également place dans les documents de planification, notamment les SCoT qui s'étendent sur de grandes parties du territoire du Parc et prévoient déjà une gestion économe de l'espace et la préservation des espaces naturels et agricoles ainsi que des paysages remarquables.

La valorisation et la préservation des paysages et des patrimoines nécessitent également la réduction des différentes nuisances visuelles pour une bonne maîtrise de l'affichage publicitaire ou du traitement des points noirs paysagers.



Lumière sur l'étang de Lindre à l'automne

- 
- Objectif 1** Valorisation des joyaux de la biodiversité et du paysage
 - Objectif 2** Participation à l'aménagement régional en valorisant et en préservant nos paysages et nos patrimoines
 - Objectif 3** Constitution d'un territoire d'accueil intégré à la Grande Région

L'objectif ainsi affiché est de participer à l'aménagement régional :

- Par l'adoption d'une gestion concertée et différenciée de l'espace ;
- Par l'accompagnement de projets innovants renforçant l'attractivité du territoire ;
- Et par la valorisation et la préservation des paysages, des villages et des patrimoines culturels.

3. Constituer un territoire d'accueil intégré à la Grande Région

Le territoire du Parc n'a pas à lui seul une offre touristique permettant d'être identifié comme destination à part entière. En revanche, en prenant une part active à l'essor d'une destination Lorraine, il enrichit celle-ci et y trouve un potentiel d'attractivité permettant de développer l'originalité de son offre liée à ses patrimoines naturels et culturels, à ses paysages de qualité et aux produits agricoles qui lui sont associés mais aussi à ses créations culturelles et artistiques. La mise en place d'une offre autour du tourisme durable est utilisée comme levier à la construction d'une destination touristique régionale. L'objectif est par conséquent de constituer un territoire d'accueil intégré à celui de la Grande Région :

• Par la mise en place d'une destination touristique durable à l'échelle du Parc et au cœur de la Grande Région

Le syndicat mixte participe à la mise en place d'une destination touristique durable au cœur de la Grande Région en privilégiant la découverte des territoires par les circulations douces

(développement et mise en réseau des véloroutes, valorisation des itinéraires de randonnée pédestre). Plusieurs sites s'étant dotés d'équipements dédiés (observatoires, sentier d'interprétation), le Parc naturel régional de Lorraine s'attache à constituer une véritable offre structurée et encadrée de tourisme ornithologique à l'échelle de son territoire.

Il poursuit son action de formation à destination des professionnels de façon à en faire des véritables relais auprès des visiteurs. La mise en place de la Marque « Valeurs Parc naturel régional » du Parc permet de mieux identifier l'offre et s'inscrit dans une démarche de progrès dans les prestations offertes aux visiteurs. Il prolonge son action au niveau transfrontalier dans le cadre notamment d'actions de coopération avec d'autres territoires tels que les Parcs naturels de la Grande Région.

• Et la promotion d'une offre d'accueil organisée et structurée

L'enjeu est de créer une dynamique entre les différents acteurs afin de proposer une offre d'accueil organisée et structurée. Le syndicat mixte entend consolider l'action reconnue du Réseau Éducation et s'appuyer sur son expérience dans le domaine de l'Éducation au Territoire pour engager une démarche avec les acteurs culturels, touristiques, de l'environnement... en vue de constituer à terme un véritable maillage des partenaires du Parc à même de relayer les enjeux identifiés par la Charte sur le territoire. Il amplifie, dans une logique de transversalité, son action de sensibilisation des publics jeunes et des acteurs du territoire aux thématiques territoriales et environnementales dans le cadre du programme « Connais ton Parc ».

Plan paysage des Vallées de la Moselle et du Rupt de Mad : chantier-école à la reconquête de parcelles communales à Onville, Vandelainville et Gorze

● Objectif 2

Avec le Plan de paysage des Vallées de la Moselle et du Rupt de Mad, les communes d'Onville/Vandelaiville et de Gorze ont mis en place avec le Parc et la communauté de communes Mad et Moselle un chantier participatif et pédagogique pour reconquérir d'anciens vergers abandonnés et des zones boisées en fond de vallée, ouvrir des points de vue et connecter les chemins entre eux.

OBJECTIFS

> L'enjeu de cette action a été d'expérimenter de nouvelles formes d'aménagement, de gestion et d'utilisation du végétal dans les espaces publics et les parcelles communales afin de donner une place plus importante à la biodiversité et aux habitants dans la mise en valeur du cadre de vie.

DESCRIPTIF

Durant deux semaines, 42 étudiants de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles sont venus sur les deux sites réaliser un état des lieux écologique et artistique. Puis, ils ont proposé plusieurs projets d'aménagement en réutilisant, au maximum, les matériaux sur place.

Une deuxième session de 3 jours a été consacrée à la réalisation des 2 chantiers auxquels l'équipe d'insertion de la communauté de communes ainsi que deux agents du Parc ont notamment participé.



PLAN DE FINANCEMENT

Montant de l'opération : 23 000 € TTC

- Fonds de la Transition Énergétique (TEPCV) : 16 100 €
- Région Grand Est : 2 300 €
- Communauté de Communes Mad et Moselle : 4 600 €

BILAN DE L'ACTION

Cette action qui a mobilisé 42 étudiants, leurs enseignants et une vingtaine d'habitants ou partenaires a permis aux villageois de se réapproprier deux espaces communaux chargés de patrimoine et d'histoire.

Lors de la fête du Paysage organisée à Onville/Vandelainville en automne 2018 par la communauté de communes Mad et Moselle, une centaine de personnes présentes a pu apprécier les différentes ambiances paysagères du parcours et des points de vue sur la vallée nouvellement créée par les étudiants.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Communauté de communes Mad et Moselle
- École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles

CONTACT PARC

Anne PHILIPCZYK.



CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
23 000 €

2 chantiers réalisés.

Plus de **20** personnes
participantes par chantier.

4 réunions publiques.

1 évènement festif.

Mise en place d'une signalisation d'information locale (SIL) sur les communes de Seicheprey et de Beaumont

Objectif 2



OBJECTIFS

- > Signaler les activités économiques, les sites et les équipements de Seicheprey et de Beaumont avec un affichage respectueux des paysages.
- > Retirer les préenseignes illégales suite à l'application de la réglementation.

DESSCRIPTIF

Une démarche de concertation a été engagée avec les communes, la CC Mad et Moselle et les acteurs privés pour la définition des sites et activités à signaler, ainsi que les modalités de participation financière. Le Parc a accompagné les deux communes par la conception d'une signalétique harmonisée et d'un plan de jalonnement adapté aux activités à signaler prioritairement et aux enjeux paysagers du territoire.

Les conseils ont également porté sur la rédaction du cahier des charges en vue du choix d'une entreprise pour la fabrication et la pose des panneaux.

En 2018, la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Meurthe-et-Moselle a effectué une démarche de dépose de panneaux publicitaires non réglementaires dans une partie du territoire du Parc naturel régional de Lorraine. Dans les communes de Beaumont et de Seicheprey, plusieurs entreprises locales contraintes à retirer leurs préenseignes, ont sollicité les administrations afin de trouver une solution pour continuer à bénéficier d'une signalisation au bord de la route. Le Parc et la communauté de communes Mad et Moselle se sont associés pour apporter une réponse adaptée.

PLAN DE FINANCEMENT

- Ingénierie Parc pour l'élaboration de la SIL.
- **Coût de fabrication et de pose des panneaux : 8 126,54 € TTC.**
- Maîtrise d'ouvrage communes de Seicheprey et Beaumont avec une aide de la CC Mad et Moselle à hauteur de 690 €.

BILAN DE L'ACTION

- Réalisation du Schéma directeur de Signalisation d'Information Locale de Beaumont et de Seicheprey.
- Couverture de deux communes avec des panneaux de signalisation.
- Dépose concertée des panneaux (préenseignes) non réglementaires.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Commune de Beaumont, commune de Seicheprey, communauté de communes Mad et Moselle, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, DDT Meurthe-et-Moselle, DREAL Grand Est.

CONTACT PARC

Juan LLORET.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
8 126,54 €

6 panneaux installés signalant
8 activités, sites et équipements.

12 panneaux illégaux
ou obsolètes déposés.

Atelier d'urbanisme « hors les murs » pour la revitalisation du centre-bourg de Fénétrange

● Objectif 2

Les Ateliers « hors les murs », en partenariat avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, consistent à mobiliser des équipes d'étudiants en Master 1 ou 2, de disciplines différentes (architecture, urbanisme, géographie, histoire, économie...) pour élaborer avec les acteurs locaux une réflexion sur la revitalisation des centres-bourgs. La commune de Fénétrange, village patrimonial du territoire du Parc, s'est portée volontaire pour bénéficier de cette démarche d'accompagnement sur son projet urbain.



OBJECTIFS

- > Porter un regard pluridisciplinaire sur le centre-bourg de Fénétrange permettant une meilleure compréhension des enjeux sociétaux, écologiques, économiques, patrimoniaux de l'espace urbain.
- > Esquisser des pistes d'actions pour une revitalisation résidentielle, commerciale, artisanale et touristique du centre-bourg.

DESCRIPTIF

En immersion pendant une semaine dans la commune de Fénétrange, les étudiants de L'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Val de Seine et de l'Université Paris Diderot, encadrés par leurs enseignants ont été amenés à dialoguer avec les habitants, les responsables associatifs, les élus, les commerçants et les partenaires (codecom, ScoT...). Ils ont pu s'imprégner du patrimoine local et des enjeux de la commune pour faire émerger les premières orientations d'un projet de revitalisation du centre bourg. Les études et croquis réalisés illustrant les enjeux et les potentialités de la commune ont été présentés aux élus et aux acteurs locaux permettant d'engager un échange constructif.



PLAN DE FINANCEMENT

Coût de la prestation d'étude : 8 700 €

- Fédération des Parcs : 1 000 €
- Université : 1 700 €
- Région Grand Est : 6 000 €
- Commune : mise à disposition de l'hébergement

BILAN DE L'ACTION

Présentation d'un diagnostic et de pistes d'actions autour des enjeux suivants :

- Comment articuler les ressources locales avec l'attractivité du territoire ?
- Comment requalifier le village pour redynamiser l'habitat ?
- Regard sur les paysages de l'eau à Fénétrange.
- Quelles nouvelles mobilités pour le territoire ?

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Communes de Fénétrange / ENSAPVS/ Université Paris-Diderot/ Fédération des Parcs/ Région Grand Est / Communauté de communes Sarrebourg Moselle sud.

CONTACT PARC

Patrick JEANNOT.

Coût de l'action
8 700 €

CHIFFRES CLÉS

6 panneaux réalisés pour présenter les enjeux et potentialités de revitalisation du centre-bourg.

Réalisation d'un schéma de développement des hébergements de groupe et des aires de camping-car sur le GAL Ouest PnrL



Objectif 2 ●

L'un des objectifs du programme européen Leader Ouest PnrL est de favoriser le développement d'une offre en hébergements touristiques de qualité. Les hébergements de groupe existants sur le territoire nécessitent pour beaucoup d'entre eux une requalification ou une modernisation. De plus, les communes souhaitent souvent valoriser leur patrimoine bâti remarquable dans la perspective de créer de nouveaux hébergements. Par ailleurs, le territoire connaît une forte fréquentation de camping-caristes (hors et en période touristique). Il pourrait ainsi s'avérer pertinent de proposer des sites adaptés et aménagés dans une démarche de développement durable afin d'accueillir cette clientèle.

OBJECTIFS

Le Parc naturel régional de Lorraine a ainsi souhaité s'engager dans la réalisation d'un schéma de développement des hébergements de groupe et des aires de camping-car sur le GAL Ouest PnrL afin de :

- > Connaître les attentes et les besoins de la clientèle touristique, actuelle et potentielle, pour ces deux catégories d'hébergements.
- > Développer, diversifier et améliorer l'offre.
- > Favoriser le développement d'une offre en hébergements touristiques durables.
- > Capter de nouvelles clientèles et augmenter la durée des séjours tout en limitant les effets de la saisonnalité touristique.
- > Optimiser l'accompagnement des porteurs de projet publics et privés dans le cadre de la programmation LEADER 2014-2020 du GAL Ouest PnrL.

DESCRIPTIF

Pour répondre aux attentes exprimées lors de la concertation Leader et aux demandes du territoire, la réalisation de ce schéma a été confiée au bureau d'étude SOMIVAL qui a :

- Réalisé un diagnostic de l'offre à travers des visites sur le terrain et la diffusion d'un questionnaire.
- Analysé l'état du marché de ces deux catégories d'hébergement (clientèles cibles, tendances de consommations, Benchmark).
- Organisé un temps de concertation pour impliquer les acteurs touristiques et les gestionnaires de sites.
- Élaboré des préconisations (cohérence d'ensemble et organisation) et pour chacun des équipements.
- Rédigé un guide d'aménagement-type d'aires de camping-car « durables ».

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 24 732,00 €

- Région Grand Est : 1 978,56 €
- Parc naturel régional de Lorraine : 494,64 €
- LEADER Ouest PnrL : 22 258,80 €

BILAN DE L'ACTION

La mission du bureau d'étude, encadrée par un comité de pilotage, a permis d'apporter des préconisations à une trentaine d'hébergements de groupe et d'aires de camping-car. Ces éléments, mis en parallèle des résultats de l'analyse du marché et des réflexions issues de la concertation, ont participé à l'identification de plusieurs leviers d'actions :

Pour les hébergements de groupe :

- Monter en qualité les hébergements existants ou en création en intégrant les tendances du marché.
- Développer la promotion, la mise en produit et la commercialisation collective de ces offres.

Pour les aires de camping-car :

- Améliorer la structuration territoriale de l'offre dans les secteurs déficitaires (y compris dans les campings).
- Envisager le réaménagement de certaines aires et mettre en valeur un réseau d'« étapes nature ».
- Innover en termes d'information touristique et d'équipements de développement durable.
- Soutenir la création d'aires chez les agriculteurs et les producteurs locaux.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

GAL Ouest PnrL; Offices de Tourisme; Comité Régional du Tourisme; Comités Départementaux du Tourisme; Communautés de communes; PETR; Région Grand Est; Départements; Réseaux Gîtes de France et Clévacances.

CONTACT PARC

Marie COUELLIER et Sophie GIRAULT.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
24 732 €

3 réunions du Comité de pilotage.

1 réunion de concertation.

15 hébergements de groupe existants et 3 projets accompagnés.

19 aires de camping-car accompagnées.

Coordination de l'appel à projets expériences écotourisme de la Région Grand Est

● Objectif 2



(© Région Grand Est / Vincent Muller)

OBJECTIFS

- > Diversifier l'offre touristique régionale en donnant une visibilité à l'écotourisme notamment dans les 6 Pnr du Grand Est.
- > Générer une expérience nouvelle auprès des visiteurs « Des expériences à vivre », des visites et sorties innovantes avec des outils de médiation revisités.
- > Structurer une filière écotouristique régionale favorisant la mise en synergie d'un réseau d'acteurs autour de l'écotourisme.

DESCRIPTIF

Les partenaires retenus par l'appel à projets s'engagent à proposer auprès d'un public familial en séjour, des sorties autour de 4 thématiques :

1. Nature ludique
2. Faune et habitat naturel
3. Savoir-faire locaux et découverte du patrimoine
4. Nature gourmande

Ces sorties sont répétées à minima 6 fois pendant la saison touristique d'avril à octobre.

Elles se distinguent de visites commentées car elles relèvent du tourisme expérientiel. Ce type de tourisme invite les visiteurs à participer à une activité mettant les sens à contribution, suscitant des interactions avec les habitants et mettant en valeur le caractère unique de la destination Parc naturel régional.

En avril 2018, le Parc naturel régional de Lorraine a répondu à l'invitation de la région Grand Est pour participer à la co-construction de l'appel à projets « Visites écotouristiques » avec les Pnr du Grand Est.

Cet appel à projets existait depuis 3 ans uniquement en région Alsace. Depuis, la volonté de la région a été d'élargir l'action régionale sur la thématique de l'écotourisme à l'échelle du Grand Est en partenariat avec les parcs. Celui de Lorraine a coordonné cette démarche pour le compte des 6 Parcs naturels régionaux du Grand Est.

PLAN DE FINANCEMENT

- Accompagnement en communication par la Région Grand Est
- 30 jours d'ingénierie Parc (coordination des acteurs, accueil de formations)

BILAN DE L'ACTION

31 sorties ont été proposées sur le territoire du Parc naturel régional de Lorraine par :

- Délicieux Sortilèges : « Les plantes sauvages au fil des saisons »
- Jardin d'Ingrid : « Le patrimoine végétal une richesse à découvrir »
- Écomusée d'Hannonville : « Nos amies les abeilles »
- La Bottée : « Carnet de voyage œnologique »
- Michel Hirtz : « Pourquoi les oiseaux chantent-ils ? »
- Domaine de Lindre : « Au fil des plumes »
- CPIE de Meuse : « Bonjour les demoiselles ! »

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Région Grand Est ; Agence d'Attractivité d'Alsace ; Compétences Tourisme Grand Est avec Tam's Consultant ; Laurène Philippot, blogueuse à Mon week-end en Alsace ; Vincent Muller, photographe.

CONTACT PARC

Jenny SAFFROY.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
Ingénierie Parc

10 candidatures proposées
par les partenaires du PnrL.

7 retenues par le jury de sélection.

Mise en œuvre des programmes leader



Objectif 3



OBJECTIFS

- > Accompagner et faire émerger de nouveaux projets en lien avec les stratégies locales de développement des GAL.
- > Instruire les demandes de subvention et de paiement.
- > Organiser les comités de programmation des GAL et sélectionner les dossiers.
- > Communiquer sur les actions de l'Union Européenne dans les zones rurales.

DESCRIPTIF

Les GAL ont en charge la gestion et le suivi administratif des programmes LEADER. À ce titre, ils communiquent sur le programme, accompagnent les porteurs de projets et organisent les comités de programmation. Depuis 2017, ils sont également service instructeur et procèdent au suivi et à l'instruction des demandes d'aides. Avant passage en comité de programmation, chaque dossier est présenté dans un comité technique qui réunit, selon la nature des dossiers, les agents des collectivités ainsi que des experts. Cette instance émet des préconisations techniques qui permettent aux projets de répondre aux attentes des stratégies développées sur chacun des territoires. Ainsi, chaque projet bénéficie d'un accompagnement personnalisé dans un objectif d'amélioration qualitative des projets cofinancés par LEADER.

2018 a été l'année du démarrage effectif de la programmation des 2 programmes LEADER portés par le Parc. Suite à la phase de conventionnement qui s'est déroulée d'octobre 2015 à juin 2017, les GAL (Groupes d'Actions Locales) ont engagé la mise en œuvre de leurs stratégies locales de développement à travers l'accompagnement des porteurs de projets et la programmation des premiers dossiers.

PLAN DE FINANCEMENT

Enveloppe du GAL Ouest PnrL : 1 307 000 €

- Montant des dossiers programmés : 408 544,85 €
- Montant des dossiers payés : 101 140,34 €

Enveloppe du GAL Moselle Sud : 1 307 000 €

- Montant des dossiers programmés : 434 804,87 €
- Montant des dossiers payés : 100 837,95 €

BILAN DE L'ACTION

Les GAL Moselle Sud et Ouest PnrL ont organisé chacun 3 comités de programmation en 2018. Les premiers dossiers ont pu être engagés et payés. Les taux de programmations atteints sont supérieurs à la moyenne nationale et laissent présager une consommation totale des enveloppes à l'horizon 2023.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Communautés de communes; PETR; Offices de Tourisme; Chambres consulaires; Région Grand Est; Départements.

CONTACTS PARC

Marie COUELLIER, Dominique PIERRE et Julie DI CHIARA.

Coût de l'action
133 029,45 €

CHIFFRES CLÉS

GAL Ouest PnrL :

- 52 demandes de subvention déposées
- 20 dossiers programmés
- 31,26 % de l'enveloppe engagés et 7,7 % de dossiers payés

GAL Moselle Sud :

- 68 demandes de subvention déposées
- 20 dossiers programmés
- 33,27 % de l'enveloppe engagés et 7,7 % de dossiers payés

Séminaire éducation des parcs de la Région Grand Est

● Objectif 3

Que ce soit à l'échelle de la Fédération des Pnr de France ou au niveau régional, les services Éducation des Parcs naturels régionaux ont toujours eu des habitudes de partage et de mutualisation de leurs actions.

Cette habitude s'est renforcée en 2015 lors de l'élargissement de l'espace régional et de la création de la Région Grand Est. Un plan d'actions commun a alors été créé entre les services éducation des 6 Parcs de la nouvelle région afin d'optimiser le partenariat. Le séminaire éducation des Parcs de la région Grand Est est une des premières actions à avoir été mise en place.



OBJECTIFS

- > Découvrir l'ensemble des territoires des Parcs de la Région Grand Est et leurs particularités en matière d'éducation et de sensibilisation.
- > Renforcer les liens entre les équipes techniques des différents territoires.
- > Échanger et débattre autour de thématiques communes à l'échelle de la Région Grand Est.

DESCRIPTIF

Réalisation d'un séminaire annuel de deux jours et d'une nuit sur l'un des 6 Parcs naturels régionaux de la région Grand Est. En 2017, le séminaire s'est tenu dans le parc des Vosges du Nord, en 2018 dans celui des Ballons des Vosges et en 2019 dans celui de la Forêt d'Orient.

Chacun des séminaires prévoit un point d'actualité des différents services éducation, des sujets d'échanges et de débats sur des problématiques communes et une découverte plus particulière des Parcs d'accueil. Selon l'actualité des personnes extérieures aux équipes techniques des parcs sont invitées pour participer aux échanges (partenaires éducatifs locaux, élus, services de la région, membres des têtes de réseau EEDD).

D'ici 2022, l'ensemble des 6 Parcs devraient avoir accueilli un séminaire sur leur territoire.

PLAN DE FINANCEMENT

902,25 € (Hébergement en pension complète de l'équipe éducation : 10 personnes) – Région Grand Est.

BILAN DE L'ACTION

- 10 membres du service éducation du pnr Lorraine présents.
- 5 Pnr sur 6 représentés au cours du séminaire (Pnr Vosges du Nord excusé).
- Une rencontre complémentaire réalisée avec les services de la région et les têtes de réseau des 3 anciennes régions pour débattre de la complémentarité des pnr dans la politique régionale EEDD.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Les 5 autres Pnr de la région Grand Est
- La région Grand Est
- Les 3 têtes de réseau EEDD du Grand Est : LorEEN (Lorraine), ARIENA (Alsace) et GRAINE Champagne-Ardenne.

CONTACT PARC

Marc SAINT-PÉ.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
902,25 €

6 Pnr concernés pour une vingtaine de personnes en équipe technique.

Formation des partenaires du réseau éducation



Objectif 2 ●

L'éducation au territoire est une des grandes missions confiées aux Parcs naturels régionaux. Le Pnr Lorraine a choisi, pour assurer cet objectif, de s'appuyer sur un réseau de partenaires éducatifs chargés de réaliser des animations illustrant les différents patrimoines du Parc. Afin de rendre cette activité d'accueil de publics qualitative et professionnelle, le Pnr Lorraine propose tous les ans un programme de formations à destination des animateurs de ce réseau Éducation.

OBJECTIFS

- > Identifier les besoins des animateurs et gestionnaires de structures d'accueil en matière de formation.
- > Proposer un programme de formations répondant aux attentes des membres du réseau Éducation.
- > Qualifier et professionnaliser les acteurs éducatifs du territoire du Parc.
- > Permettre aux différents partenaires d'échanger et de tisser des liens au cours de ces formations.

DESSCRIPTIF

Mise en place d'un plan de formation à destination des animateurs et gestionnaires du réseau Éducation.

En 2018, les formations proposées ont porté sur les champs de compétences suivants :

- Découvertes naturalistes (chiroptères, ornithologie, libellules, malacofaune);
- Pratiques pédagogiques (nouveaux venus, gestion de groupe par la relaxation, pratique d'animation nature);
- Mise en œuvre de chantiers participatifs (conduite de chantier et sécurité, murs de pierres sèches, voyage d'étude chantiers participatifs, plantation de haies);

- Réflexion autour de l'alimentation (les légumineuses, l'alimentation responsable);
- Secourisme – PSC1;
- Informatique (utilisation de logiciels libres : découverte de Linux, retouche d'images avec le logiciel « GIMP »).

PLAN DE FINANCEMENT

4 000 € région Grand Est

BILAN DE L'ACTION

- 2018 : Programme de 20 formations différentes (pour 33 jours de formations).
- 185 jours / stagiaires.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Réseau des partenaires éducation du PnrL.

CONTACTS PARC

Nathalie KLEIN et Ronan JONCOUR.

Coût de l'action
4 000 €

CHIFFRES CLÉS

43 partenaires éducation concernés en 2018.

331,5 jours de formation proposés ces 25 dernières années.

Vocation 3

Un territoire qui construit son avenir avec ses bassins de vie et ses populations

Car le territoire du Parc est avant tout un territoire vivant, fort de ses habitants, la nouvelle Charte du Parc se fixe pour objectifs de :

1. Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable

Face aux problématiques économiques (déficit d'emploi sur le territoire au regard de la population active résidente) et sociales (vieillesse de la population et départ des jeunes) impactant le territoire, le syndicat mixte entend faire émerger et soutenir des initiatives économiques de développement.

L'enjeu est de maintenir et de développer l'emploi sur le territoire, en misant notamment sur l'innovation et l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des entreprises.

Le syndicat mixte accompagne à cet égard les entreprises et collectivités engagées dans des démarches d'amélioration de leurs performances énergétiques (création d'un concours « éco-trophées », accompagnement de projet de plate-forme de télétravail...). Afin de contribuer au développement économique du territoire, il participera à la réflexion sur la constitution d'une filière locale de valorisation du bois.

Il s'attache enfin à favoriser le développement d'une économie de proximité à travers notamment :

- Une action spécifique de valorisation des productions agricoles locales et des filières courtes

- L'accompagnement au développement de filières économiques innovantes.

2. Accompagner l'évolution des modes de vie

Dans le contexte actuel de changement climatique, une démarche de maîtrise des consommations énergétiques est engagée pour l'ensemble des activités du territoire.

Cette orientation s'intéresse par ailleurs aux jeunes qui vivant sur le territoire, décidant de s'y installer ou d'y revenir, contribueront à son dynamisme futur.

L'objectif de la nouvelle Charte du Parc étant d'accompagner l'évolution des modes de vie :

- en diminuant les consommations d'énergies et les émissions des gaz à effet de serre,
- Le syndicat mixte du Parc en lien avec huit intercommunalités porte ainsi un projet de « Territoire à énergie positive pour une croissance verte »,
- en mobilisant les jeunes et en accompagnant leurs initiatives.

L'objectif étant enfin de favoriser l'ancrage des jeunes sur le territoire en soutenant leurs initiatives et projets et en les sensibilisant aux métiers présents sur le territoire (agriculture durable et métiers de l'environnement en particulier).



Chantier des Amis du Parc à Génicourt-sur-Meuse

Valoriser des productions agricoles locales et des filières de proximité.



Objectif 1 Faire émerger et soutenir les initiatives économiques de développement durable _____

Objectif 2 Accompagner l'évolution des modes de vie _____

Objectif 3 S'investir pour son territoire et contribuer au lien social _____

3. S'investir pour son territoire et contribuer au lien social

Le syndicat mixte du Parc entend valoriser les nombreuses initiatives existant sur son territoire à travers, notamment, ses outils de communication. Il s'agit de faire valoir la qualité des offres et des prestations, ainsi que la plus-value Parc. Pour valoriser le territoire et ce que le label parc y apporte, plusieurs niveaux de communication se conjugueront afin de toucher différents publics :

- Les acteurs et habitants du territoire,
- Les bénévoles et réseaux partenaires du Parc,
- Les partenaires institutionnels du syndicat mixte du Parc.

Il s'agit également de s'appuyer sur les acteurs culturels afin de faciliter la connaissance et l'appropriation des spécificités du territoire (paysagères, patrimoniales...) par les habitants et visiteurs.

La constitution d'un réseau des partenaires structuré à l'échelle du Parc, de même que le média culturel, doit au final permettre de relayer et amplifier la dynamique territoriale et d'œuvrer à l'émergence d'une véritable « identité Parc ».

Itinérance aquatique : projet Interreg autour de la valorisation artistique et touristique des milieux humides de la Grande Région

● Objectif 3

Les Parcs naturels des deux Ourthes, Vallée de l'Attert, Haute Sûre Forêt d'Anlier pour la Belgique, Haute-Sûre pour le Luxembourg, Vosges du Nord et Lorraine pour la France appartiennent aux mêmes bassins hydrographiques du Rhin et de la Meuse qui lient les territoires entre eux. Selon les territoires, plusieurs actions ont été mises en œuvre autour des milieux humides : actions de sensibilisation des publics, mise en valeur du petit patrimoine lié à l'eau, création de sentiers d'interprétation, outils de sensibilisation destinés à différents publics.

OBJECTIFS

> L'objectif général du projet Interreg V A Grande Région « Itinérance Aquatique / Wasserreiseroute » vise à **valoriser les zones humides à travers des actions culturelles et touristiques destinées au grand public** pour les années 2017 à 2019. Il s'agira d'inviter le public à découvrir ces milieux mais aussi de le sensibiliser à la nécessité de préserver l'environnement. Par ailleurs, le projet vise à répondre à la demande des clientèles pour le tourisme vert et le tourisme culturel.

DESSCRIPTIF

Dans le cadre des actions communes, les partenaires du projet ont notamment lancé au printemps 2018 un concours photos transfrontalier « Itinérance Aquatique » ouvert aux photographes amateurs. L'objectif de ce concours était d'avoir une vision artistique des milieux humides des six territoires.



PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 120 265 €

- Feder : 72 159 €
- Agence de l'Eau Rhin Meuse : 37 106 €
- Région Grand Est : 11 000 €

BILAN DE L'ACTION

Le concours photos transfrontalier, a permis de réceptionner 239 photos en provenance des six parcs naturels. Un jury transfrontalier a choisi 80 clichés qui composeront à partir du printemps 2019 une exposition itinérante permettant de valoriser les milieux humides par-delà les frontières.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Les 5 parcs naturels partenaires du projet, des photographes amateurs des 3 pays, des associations naturalistes, club de jeunes luxembourgeois, belges et français.

CONTACT PARC

Sandrine CLOSE.



Interreg 
Grande Région | Großregion
Itinérance aquatique
Fonds européen de développement régional | European Regional Development Fund | Europäische Entwicklungsförderung

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
23 000 €

239 photos
reçues.

1 jury professionnel
transfrontalier.

80 photos
sélectionnées.

1 exposition
itinérante.

Réalisation d'une étude de marché sur le développement de produits en laine locale

Depuis 2017, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine est engagé dans le programme de coopération européen DEFI-Laine « Développement d'une filière de valorisation de la laine sur le territoire de la Grande Région ». Actuellement, la laine produite en Grande Région est majoritairement exportée à bas prix et transformée en Asie. Cette matière première est devenue un coût pour les exploitations ovines et la valeur ajoutée apportée par sa transformation échappe au territoire. Afin d'apporter des réponses durables aux défis liés à la valorisation de la laine, le projet DEFI-Laine, qui réunit 12 partenaires, a été construit à l'échelle de la Grande Région pour la période 2017-2019. Ce projet a pour objectif de créer une filière pérenne et à forte valeur ajoutée de valorisation des laines produites sur le territoire via notamment l'innovation et le développement de nouveaux produits.

Objectif 1 ●



OBJECTIFS

En 2018, le Parc naturel régional de Lorraine a coordonné la réalisation d'une étude de marché afin d'analyser le potentiel de valorisation de la laine produite sur le territoire. Confiée au cabinet Gressard, cette étude avait pour objectifs de :

- > Caractériser les composantes et les tendances du marché de la laine ;
- > Qualifier la demande des consommateurs et des entreprises de transformation ainsi que les marchés porteurs ;
- > Identifier les utilisations possibles des laines produites sur le territoire au regard de leurs caractéristiques intrinsèques ;
- > Mettre en réseau et organiser la coopération entre les acteurs de la filière en vue de développer de nouveaux produits ;
- > Identifier les produits à développer et construire un plan d'actions.

DESCRIPTIF

Cette étude s'est basée sur une analyse fine des composantes et des tendances des marchés de la laine. Elle a permis de dresser les constats suivants :

- Des produits identifiés comme porteurs qui pourraient être fabriqués avec la laine issue du territoire et recevoir un accueil favorable des consommateurs. Ces catégories de produits sont les chaussettes, les semelles, les chaussons, l'isolation phonique et les vêtements d'extérieurs ;
- Des artisans et industriels intéressés pour valoriser la laine locale dans le cadre de leurs activités de production ;
- Des produits semi-finis en laine locale indisponibles alors qu'une demande existe ;
- Un manque de certains outils de transformation.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 45 072 €

- Fonds européens FEDER : 27 043,20 €
- Région Grand Est : 18 028,80 €

BILAN DE L'ACTION

À l'occasion de l'étude de marché, une rencontre entre industriels, entreprises de transformation, fédérations d'éleveurs ovins et partenaires du projet DEFI-Laine a été organisée. Cette rencontre a permis d'identifier de premières pistes de collaboration prometteuses et de construire un plan d'actions concrètes en vue de développer de nouveaux produits en laine. En 2019, des premiers tests seront menés afin d'élaborer, entre autres, des prototypes de fils en laine 100 % lorraine.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Partenaires du projet INTERREG DEFI-Laine, Syndicat Ovin de la Moselle, Association Est à Laine Mérinos, Communauté de Communes du Pays de Colombey - Sud Toulinois, entreprises et industriels de la Grande Région (Bergère de France, Semelles Claire...).

CONTACT PARC

Marion COLNET.



CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
45 072 €

5 catégories de produits identifiées comme porteuses vis-à-vis des consommateurs.

Un gisement de **420** tonnes de laine brute à l'échelle de la Grande Région.

Workshop design

« Innovez avec la laine de nos moutons »

● Objectif 1



OBJECTIFS

Ouvert aux artisans d'art et créateurs de la Grande Région, ce workshop avait pour objectifs de :

- > Mettre en œuvre une démarche globale de création ;
- > Échanger et favoriser l'émergence d'idées et de concepts nouveaux valorisant la laine locale ;
- > Concevoir des prototypes et réaliser des objets en laine.

DESCRIPTIF

Au cours de 4 journées en ateliers collectif animées par Céline Lhuillier, designer d'espaces et d'objets à Nancy, 9 artisanes et créatrices aux compétences, métiers et savoir-faire divers ont été amenés à (re) découvrir et à manipuler la matière, à créer des prototypes et des pièces originales. Cette démarche expérimentale entre des ateliers d'art de la Grande Région et un designer a ouvert le champ des possibles quant à la multitude des applications de la laine locale.

Organisé dans le cadre du projet INTERREG DEFI-Laine, le workshop design « Innovez avec la laine de nos moutons » était dédié à l'innovation autour de la laine, une matière noble, naturelle et renouvelable qui permet de très nombreux usages dans des domaines tels que l'habillement, la décoration, la literie, l'ameublement ou encore l'éco-construction.



PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 13 067,85 €

- Fonds européens FEDER : 7 840,71 €
- Région Grand Est : 5 227,14 €

BILAN DE L'ACTION

Ce sont au total 15 nouveaux produits qui ont été imaginés et conçus dans cadre du workshop design. Les productions sont très diverses et reflètent la diversité des propriétés intrinsèques de la laine : paravent tricoté, lampes, sac à repas, box, panneaux japonais en feutre, mobiles, marmites norvégiennes, tissages XXL...

Les objets créés ont été présentés en avant-première à l'occasion du Salon Cousu de fil rouge organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges qui s'est tenu du 23 au 25 novembre à la Rotonde de Thaon-les-Vosges Capavenir.

À l'avenir, la fabrication de ces produits permettra de nouer des partenariats avec des éleveurs de la Grande Région pour utiliser leurs laines en direct « de la bergerie à l'atelier ».

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Mission Métiers d'Art de la Région Grand Est, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges, ferme de Mariembourg, Agence 4B Design.

CONTACT PARC

Marion COLNET.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
13 067,85 €

9 artisanes et créatrices
de la Grande Région.

15 nouveaux produits en laine locale
créés dans le cadre du workshop.

les apéros fermiers du Val de Lorraine

Objectif 1 ●



En 2017, une étude sur l'offre alimentaire locale et la diversification agricole a été menée à l'échelle du Val de Lorraine. Cette étude, dont la réalisation a été confiée aux services de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, a permis d'aboutir à la construction d'un plan d'actions visant à rapprocher production et consommation et à développer une alimentation locale, durable et de qualité de proximité. Cette démarche a également permis de mettre en évidence les besoins des producteurs. Parmi les besoins exprimés, a été soulevée l'importance de favoriser le travail de mise en réseau des agriculteurs installés sur le territoire. C'est dans cette optique qu'ont été organisées en 2018 les deux premières éditions des « Apéros fermiers du Val de Lorraine ».

OBJECTIFS

- > Poursuivre la dynamique collective lancée sur le territoire sous la forme d'un « club d'entreprises » dédié aux projets agricoles et de diversification ;
- > Mettre en place des temps d'échanges autour des projets, des dispositifs d'accompagnement existants, de sujets sur lesquels les agriculteurs sont demandeurs d'informations ;
- > Apporter des informations clés aux agriculteurs potentiellement intéressés pour diversifier leurs activités et commercialiser localement leurs produits.

DESRIPTIF

Les Apéros fermiers du Val de Lorraine ont été construits comme des temps d'échanges ouverts aux agriculteurs pour mieux se connaître, débattre et inventer sur les thèmes de la diversification et de la valorisation des produits locaux.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 1 789 €

- Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle : 1 789 €

BILAN DE L'ACTION

Le premier Apéro fermier du Val de Lorraine a été organisé le 26 juin 2018 au GAEC d'Atton. Cet événement, qui a réuni 30 participants, était organisé autour de deux ateliers thématiques animés par les services de la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle sur la base de témoignages d'agriculteurs :

1. Comment démarre-t-on son activité de diversification ?

2. Mieux connaître les différents circuits de distribution

Un deuxième Apéro fermier s'est déroulé le 3 décembre 2018 à l'EARL du Vieux Poirier à Sponville. Cette deuxième édition avait pour thématique « transformer ses produits : un levier pour créer de la valeur ajoutée sur son exploitation ». Après une visite de cette ferme en polyculture-élevage, deux ateliers ont été proposés à la trentaine de participants :

1. Les questions clés à se poser avant de s'engager dans la transformation de ses produits.

Deux fermes du territoire sont intervenues pour témoigner de leur expérience : l'EARL du Vieux Poirier sur la transformation laitière ; la Ferme de la Soulevre sur la transformation des céréales ;

2. Bien connaître la réglementation sanitaire.

Ce volet a fait l'objet d'une présentation par un formateur du CFPPA de Nancy Pixérécourt.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

PETR du Val de Lorraine, les communautés de communes de Mad et Moselle, Seille et Grand Couronné, Bassin de Pompey et Bassin de Pont-à-Mousson, chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, CFPPA de Nancy Pixérécourt.

CONTACT PARC

Marion COLNET.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
1 789 €

2 apéros fermiers organisés en 2018.

Une **soixantaine** de participants.

Jeunes en service civique : participation à la politique jeunes et aux chantiers participatifs

● Objectif 1



Au cours du processus de renouvellement de Charte, des rencontres ont été organisées avec les maires et les conseillers municipaux afin de présenter les orientations et mesures opérationnelles de la nouvelle Charte. Ces rencontres ont permis de dégager de nouvelles pistes de travail pour 2015-2027 et ont révélé certaines attentes du territoire.

Les Chantiers nature font partie de ces attentes communales et intercommunales, ces collectivités reconnaissant le savoir-faire et l'expérience du Parc en la matière. En effet, depuis de nombreuses années, le Parc naturel régional de Lorraine organise ou coordonne des chantiers de renaturation ou de gestion de l'environnement (mise en protection de sites de migration des amphibiens, création/entretien de mares, gestion de pelouses calcaires, plantation de haies...).

OBJECTIFS

> Le jeune recruté en mission de service civique a pour mission d'accompagner la mise en œuvre et suivre les « chantiers participatifs » et les actions de « suivis participatifs ».

DESCRIPTIF

Au quotidien, les tâches qui ont été confiées au volontaire, ont été les suivantes :

- Participer à des chantiers de restauration de milieux naturels.
- Participer à des chantiers participatifs et à des actions de suivis participatifs.
- Participer à l'organisation des chantiers et actions de suivis participatifs.

PLAN DE FINANCEMENT

1 500 € Région Grand Est

BILAN DE L'ACTION

1 volontaire accueilli pour une période de 10 mois.

Reprise d'études à la suite de l'engagement en mission de service civique.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Membres du réseau éducation.
- Amis du Parc
- Communes et exploitants agricoles du territoire.

CONTACT PARC

Nicolas LAMBERT.



CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
1 500 €

1 volontaire accueilli en mission de service civique.

Développement de centrales photovoltaïques villageoises

Objectif 2



Dans le cadre de la Charte du Parc et de la stratégie « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), le Parc s'est engagé dans la diffusion de modèles énergétiques coopératifs et citoyens. Une première présentation de centrale photovoltaïque villageoise s'était déroulée lors de la Conférence des territoires du Parc en 2016 à Bataville.

OBJECTIFS

> L'objectif de l'action est de développer des sociétés locales de production d'énergie solaire photovoltaïque, issues du modèle des centrales photovoltaïques villageoises initié dans les Parcs naturels régionaux de la région Rhône-Alpes.

DESCRIPTIF

En 2018, deux accompagnements de projets ont été animés par le Parc :

- Un cadastre solaire (étude du potentiel énergétique des toitures les plus favorables au développement du photovoltaïque) sur le village de Ville-sur-Yron a été élaboré grâce au soutien du dispositif régional CLIMAXION. La Société par Actions Simplifiées SOLYRON a vu le jour. Elle est constituée de citoyens, d'entreprises et de la commune de Ville-sur-Yron qui sont devenus sociétaires et actionnaires de SOLYRON.
- La communauté de communes de Mad et Moselle a souhaité initiée une réflexion sur le développement des centrales photovoltaïques villageoises à l'échelle de son territoire. 4 réunions d'information publique ont été organisées et un voyage d'étude sera prévu au printemps 2019.

PLAN DE FINANCEMENT

- Ingénierie du Parc
- Ingénierie de l'ALE Ardennes avec un dispositif régional CLIMAXION

BILAN DE L'ACTION

La volonté de mettre en place des sociétés locales de production d'énergies est en voie d'émergence sur le territoire. En effet, ces sociétés peuvent répondre à des enjeux environnementaux (produire une énergie via une source renouvelable), économiques (relocaliser la production d'énergie) et sociaux (construire collectivement un projet).

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Commune de Ville-sur-Yron
- Communauté de communes Mad et Moselle
- Région Grand Est

CONTACT PARC

Jean-Marc GAULARD.

CHIFFRES CLÉS

Ville-sur Yron : **68** toitures identifiées pour un potentiel de 520 MW/h de production annuelle et 50 sociétaires membres de la Société par Actions Simplifiée « SOLYRON ».

CC Mad et Moselle : **90** participants aux réunions de sensibilisation.

Animations et sensibilisation à la qualité de l'environnement nocturne

● Objectif 2

Dans le cadre de la charte du Parc et de la stratégie « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV), le Parc s'est engagé dans un programme de maîtrise de l'énergie et de réduction des pollutions lumineuses de l'éclairage public et d'animations le sujet.

OBJECTIFS

- > L'objectif de l'action est de renforcer l'information sur les impacts des nuisances lumineuses sur la biodiversité auprès des communes et de l'ensemble des habitants.
- > Il s'agit également de (re) découvrir son environnement nocturne.

DESCRIPTIF

Le 13 octobre 2018 date du « Jour de la nuit », événement national au cours duquel les communes sont invitées à éteindre leur éclairage public, une animation a été organisée à Dieulouard afin de sensibiliser les habitants sur ce sujet :

- Présentation des enjeux de l'énergie et de l'éclairage avec le Syndicat d'électricité et l'Espace Info Energie.
- Présentation des actions de la commune en faveur de l'environnement et de la rénovation énergétique de l'éclairage public avec la Municipalité et le PnrL.
- Découverte de l'environnement nocturne de la commune avec le Club de Randonnée des Vals de Moselle et de l'Esch et le Club d'astronomie de Blénod-les-Pont-à-Mousson.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total : 900 € TTC

- État TEPCV : 540 €
- Région Grand Est : 360 €



BILAN DE L'ACTION

Une journée et une nuit d'animation sur le thème des économies d'énergie et de la pollution lumineuse couplées à une extinction nocturne de l'éclairage public durant le week-end sur la commune de Dieulouard ont permis d'engager une sensibilisation efficace des habitants sur ce thème.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Municipalité de Dieulouard, Syndicat d'Électricité de Meurthe-et-Moselle, Espace Info Énergie Terres et Val de Lorraine, Club de Randonnée des Vals de Moselle et de l'Esch, Club d'astronomie de Blénod-les-Pont-à-Mousson.
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (TEPCV), Région Grand Est.

CONTACT PARC

Jean-Marc GAULARD.

Coût de l'action
900 €

CHIFFRES CLÉS

150 personnes ont participé aux animations proposées lors de la manifestation « le jour de la nuit ».

78 % d'économies d'énergie ont été réalisées suite aux travaux de modernisation de l'éclairage public réalisés par la commune avec le soutien du TEPCV du Parc.

Séminaire écotourisme et culture en sites Ramsar : 10^{ème} séminaire national Ramsar



Chaque année, le séminaire Ramsar se déroule sur l'un des 48 sites français. Le Pnr de Lorraine compte deux sites Ramsar sur son territoire : les étangs de la Petite Woëvre-Lachaussée et les étangs du Lindre, forêt du Romersberg et zones voisines. C'est pourquoi, le syndicat mixte du PnrL s'est porté candidat pour accueillir le 10^{ème} séminaire national Ramsar les 7, 8 et 9 novembre 2018 au Centre des Congrès à Metz.

Ce 10^{ème} séminaire s'est inscrit dans le cadre du projet de coopération « Itinérance aquatique » (programme Interreg VA) mené par 6 Parcs naturels français, belges et luxembourgeois.



OBJECTIFS

> L'objectif de ce séminaire est de proposer un moment pour échanger sur les pratiques et porter à connaissance la gestion de ces sites remarquables. Il comprend des temps ponctués d'ateliers, de plénières et de sorties de terrain qui illustrent toute la dimension du label Ramsar. Gestionnaires, techniciens et élus contribuent aux débats, rendent compte du travail effectué depuis vingt ans en matière de gestion et de conservation, et évoquent les actions à engager pour maintenir ces milieux si remarquables et prestigieux.

DESCRIPTIF

Durant 3 journées se sont succédées des présentations d'actions de protection et de valorisation de sites Ramsar à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne. Des ateliers ont permis d'ouvrir la réflexion autour des thématiques suivantes :

- Comment le développement culturel et patrimonial sert la préservation des milieux ?
- L'ouverture des sites à l'écotourisme pour sensibiliser les publics et ainsi mieux les protéger.

La présence d'une mission parlementaire sur les zones humides a également permis d'aborder le devenir de ces milieux si nécessaires aux sociétés humaines.

Enfin, deux sorties de terrain ont permis aux participants de découvrir les sites Ramsar du PnrL et d'échanger avec les acteurs locaux et les gestionnaires.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération : 64 835,33 €

- Fonds européens FEDER : 38 901,20 € (60 %)
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 10 782,12 € (16,63 %)
- Fondation Danone : 10 000 € (15,43 %)
- Région Grand Est : 2 625,83 € (4,05 %)
- Metz-Métropole : 2 000 € (3,08 %)
- Fonds propres PnrL : 526,18 € (0,81 %)

BILAN DE L'ACTION

Ce 10^{ème} séminaire Ramsar a été très apprécié par les participants, tant du point de vue organisationnel que pour le contenu des interventions et des visites.

Le thème « écotourisme et culture » a permis d'aborder la valorisation des sites Ramsar sous un jour nouveau.

Les temps d'échange constructifs ont également favorisé le recueil d'informations pour alimenter les réflexions et propositions de la mission parlementaire sur les zones humides.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Association Ramsar France ; Agence Inspire Metz ; Metz-Métropole ; Centre Metz congrès - Robert Schuman ; Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

CONTACT PARC

Sophie GIRAULT.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
64 835,33 €

150 participants sur les 3 jours du séminaire.

26 intervenants.

25 ans d'éducation – Conférence annuelle des territoires

Depuis 1993, le Parc naturel régional de Lorraine a initié une politique d'éducation au territoire en partenariat avec les acteurs de son territoire, l'Éducation Nationale, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, les collectivités. Le réseau Éducation, rassemble les sites reconnus « Charte Éducation du Parc ». En 2018, le réseau fête son 25^e anniversaire : l'occasion de faire le bilan et de se projeter dans l'avenir.

OBJECTIFS

- > Évaluer l'action éducative du Parc au cours de ces 25 dernières années.
- > Porter à connaissance ce bilan auprès des acteurs du territoire et des collectivités.
- > Réfléchir collégialement aux nouvelles orientations de la politique éducation à l'horizon 2030.
- > Marquer et partager ensemble l'évènement des 25 ans.

DESRIPTIF

Réalisation du traditionnel bilan annuel « éducation » sous la forme d'un bilan des 25 ans. Association de cette manifestation à la Conférence annuelle des territoires en axant la thématique spécifiquement sur le volet éducation et sensibilisation.

Bilan des 25 ans sous forme de plénière, ateliers participatifs de réflexion pour les orientations à l'horizon 2030, visite de sites éducatifs locaux et animation musicale en soirée.



PLAN DE FINANCEMENT

7 391 € (région Grand Est)

BILAN DE L'ACTION

130 personnes présentes au cours de la journée.

Représentation de 28 partenaires éducation et de leurs équipes.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Les 43 partenaires du réseau Éducation du Parc.
- Éducation Nationale.
- Les collectivités locales du territoire du Parc.

CONTACTS PARC

Nathalie KLEIN et Ronan JONCOUR.



CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
7 391 €

43 partenaires en 2018 - 72 partenaires accompagnés sur les 25 ans.

745 651 scolaires accueillis, plus de 15 000 journées et ½ journées d'animation, plus de 800 séjours avec hébergement.

Week-end Amis du Parc (politique chantiers participatifs) – le grand pique-nique



Ces dernières années, l'activité bénévole en lien avec les actions du Parc s'est considérablement renforcée. Qu'ils soient impliqués en tant que messagers, animateurs du réseau Éducation, participants aux chantiers ou inventaires de la biodiversité du Parc, près de 580 personnes se sont impliquées en faveur du territoire et ont contribué à la mise en œuvre de nos actions.

Désirant entretenir cette dynamique, tout en s'inscrivant dans l'objectif de renforcer l'identité du Parc en s'appuyant sur des réseaux d'acteurs, la commission Connaissance et Valorisation du Territoire a souhaité valoriser cet investissement en proposant une journée annuelle des bénévoles, appelés désormais « Amis du Parc » ainsi qu'un programme d'animation de ce nouveau réseau.

OBJECTIFS

- > Valoriser et soutenir l'engagement des bénévoles et acteurs du territoire du Parc (« Amis du Parc »).
- > Mettre en relation les bénévoles des différents chantiers et inventaires participatifs.
- > Sensibiliser le grand public aux enjeux de la protection de la biodiversité du Parc.

DESSCRIPTIF

Le Parc naturel régional de Lorraine a organisé en lien avec la commune de Gécourt-sur-Meuse, le week-end Amis du Parc. Au cours duquel se sont déroulés des chantiers d'entretien de la pelouse calcaire de Gécourt sous la direction du CENL sur les journées du samedi et du dimanche. Une conférence sur les invertébrés des pelouses sèches a été réalisée le samedi soir et suivie d'un repas.

Le dimanche midi, le Pnrl s'est appuyé sur une manifestation d'ampleur Nationale et initiée par la fédération des Parcs intitulée « Le Grand Pique-nique » permettant de fêter le retour de la commune de Gécourt-sur-Meuse dans le territoire du Pnrl tout en valorisant la marque valeurs Parc naturel en proposant des produits issus du territoire et pour certains marqués.

PLAN DE FINANCEMENT

5 000 €

- Région Grand Est

BILAN DE L'ACTION

- 1 chantier réalisé
- 126 participants
- 1 conférence
- 7 acteurs de la marque « Valeurs Parc naturel régional de Lorraine » présents

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- CPIE de Meuse
- CENL
- Commune de Gécourt-sur-Meuse

CONTACT PARC

Nicolas LAMBERT.

CHIFFRES CLÉS

Coût de l'action
5 000 €

1 week-end.

1 conférence.

126 participants.

Projet de coopération transfrontalière « la pierre sèche dans la Grande Région »



Le Parc naturel régional de Lorraine est engagé aux côtés de partenaires wallons, luxembourgeois et français dans un projet de préservation et de restauration des murs en pierre sèche. Entre 2017 et 2020, diverses actions pour la valorisation de ce patrimoine rural et de la technique de la pierre sèche sont prévues, parmi lesquelles la mise en place de chantiers, de formations et l'organisation de séminaires sur cette thématique.

OBJECTIFS

- > Connaître le patrimoine en pierre sèche existant afin d'engager des mesures futures de protection et de restauration.
- > Sensibiliser les collectivités locales sur les atouts de la pierre sèche et transmettre ce savoir-faire au public professionnel et non professionnel.

DESRIPTIF

Outre la prolongation des actions engagées en 2017, notamment la poursuite des inventaires de murs en pierres sèches et l'organisation de formations à la restauration de murs à l'attention des habitants, l'année 2018 a été marquée par l'engagement de formations à destination de professionnels, notamment des agents communaux et des entreprises régionales du bâtiment et du paysage. Afin d'identifier et de sélectionner les murs en pierres sèches à restaurer en priorité sur le territoire du Parc selon des critères patrimoniaux, paysagers, écologiques et économiques, un appel à projets a été lancé à destination des communes et communautés de communes.

En parallèle une étude d'inventaire de la biodiversité présente sur les murs en pierres sèches a été réalisée en tenant compte de leurs caractéristiques et des milieux naturels dans les lesquels ils sont situés.

Enfin, dans un objectif de transférer les compétences acquises sur la pierre sèche auprès des collectivités locales de la Grande Région, le Parc a organisé un colloque transfrontalier en partenariat avec la ville de Val de Briey.

PLAN DE FINANCEMENT

Ingénierie Parc

Dépense de formation, d'acquisition de matériel, d'achat de pierre et frais de stage : 18 300 € TTC

- FEDER : 6 100 €
- Région : 6 600 TEPCV : 3 400 €
- Communes : 2 200 €

BILAN DE L'ACTION

- 1^{ère} étude de diagnostic écologique des murs en pierre sèche réalisée sur le territoire régional.
- Organisation de quatre chantiers de formation à la restauration de murs sur les communes d'Ancy-Dornot, Euvezin, Manonville et Rezonville.
- Organisation d'un séminaire transfrontalier « La pierre sèche dans la Grande Région : Valeurs et usages pour les collectivités aujourd'hui » le 23 novembre à Briey.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

Commune d'Ancy-Dornot, commune d'Euvezin, commune de Manonville, commune de Rezonville, commune de Val de Briey, Union Européenne, ABPS, Parc naturels luxembourgeois et wallons, CNFPT, État (TEPCV), région Grand Est.

CONTACTS PARC

Juan LLORET et Patrick JEANNOT.

Coût de l'action
18 300 €

CHIFFRES CLÉS

14 murs inventoriés en faune et flore.

10 ouvrages sélectionnés pour un projet de restauration en partenariat avec les communes.

35 personnes formées à la technique de la pierre sèche.

Actions de communication

Côté Parc, le magazine du territoire !



C'est en juin 2010, dans le cadre du marché public passé en 2009 pour la refonte des éditions papier que le premier Côté Parc a vu le jour. Ce magazine a remplacé « d'Est en Ouest », le journal du Parc édité jusqu'en 2009.

Avec deux numéros par an qui paraissent au printemps et à l'automne, le magazine Côté Parc est apprécié de ses habitants et constitue désormais un rendez-vous incontournable pour connaître le Parc, ses missions et les actions à venir. Il n'a pas été édité en 2017, remplacé par la conception en interne d'un guide touristique édité pour le lancement de la saison touristique 2018.

OBJECTIFS

- > Le magazine du Parc naturel régional de Lorraine est un élément incontournable de la communication vers ses habitants. Sujets transversaux, ton volontairement grand public, mise à la portée de tous d'informations initialement spécialisées, annonce des actualités du Parc par saison... Le magazine se veut accessible et attractif.
- > En 2018, l'édition du printemps a fait la part belle aux projets européens (INTERREG et Leader) et l'automne a été l'occasion d'un focus sur la marque de territoire « Valeurs Parc naturel régional de Lorraine ».

DESSCRIPTIF

- L'édition papier est distribuée dans des sites touristiques ainsi que dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire pour une diffusion à la couverture géographique la plus proche du territoire du Parc.
- Il est également possible de consulter le magazine du Parc sur notre site Internet. Il est également envoyé par mail sur demande d'abonnement gratuit.

PLAN DE FINANCEMENT

- 40 000 €** (conception, impression et distribution)
- Région Grand Est

BILAN DE L'ACTION

Suite à la demande des habitants et des associations nature du territoire, la mise en page du Côté Parc a été revue à l'occasion de l'édition automne-hiver. Ceci afin d'être plus attractif pour la population et d'offrir plus de visibilité aux manifestations « nature » portées par les acteurs locaux et le Parc. Les lecteurs peuvent désormais avoir accès à un agenda « nature » et un agenda « culture » dans les pages de leur magazine !

PRINCIPAUX PARTENAIRES

- Équipe du Parc
- Élus du Parc
- Collectivités et associations du territoire PnrL

CONTACT PARC

Élise TISSERANT.

CHIFFRES CLÉS

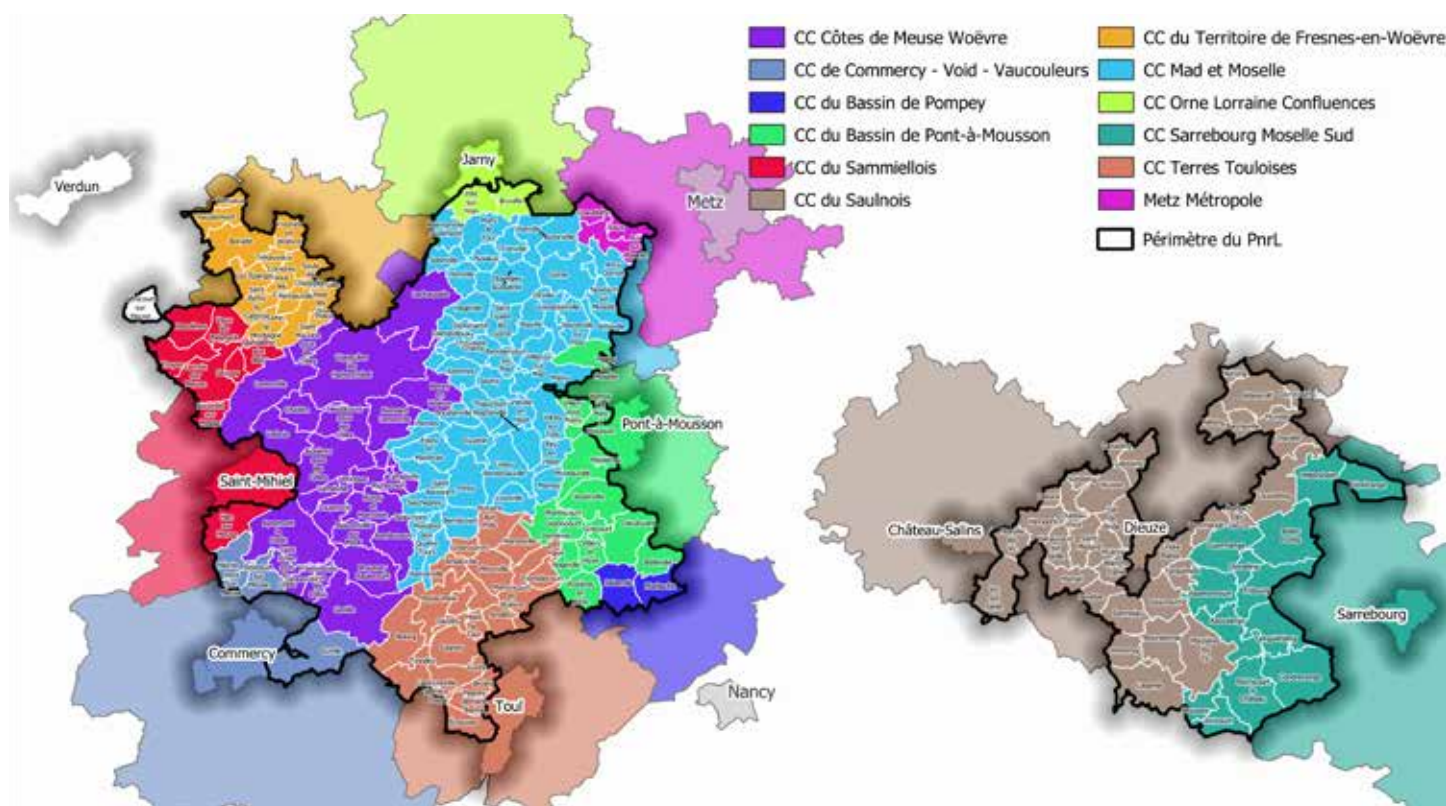
Coût de l'action
40 000 €

2 éditions
annuelles.

42 000 exemplaires
édités par numéro.

Distribution dans les **36 200** foyers du territoire,
mise à disposition dans les lieux touristiques du territoire.

le Parc naturel régional de lorraine en 2018, c'était...





- 183 communes qui font vivre leur territoire
- 78 000 habitants du Parc qui aiment y vivre
- 210 000 hectares de biodiversité
- 6 grands types de milieux : zones humides, cours d'eau, prairies, zones salées, pelouses calcaires et forêts

78 communes en Meurthe-et-Moselle

Andilly, Ansauville, Arnerville, Bayonville-sur-Mad, Beaumont, Belleville, Bernécourt, Boucq, Bouillonville, Bruley, Bruville, Chambley-Bussièrès, Charey, Dampvitoux, Dieulouard, Domèvre-en-Haye, Dommartin-la-Chaussée, Ecrouves, Essey-et-Maizerais, Euvezin, Fey-en-Haye, Flirey, Gézoncourt, Griscourt, Grosrouvres, Hagéville, Hamonville, Hannonville-Suzémont, Jaulny, Jezainville, Lagny, Laneuveville-derrière-Foug, Limey-Remenauville, Lironville, Lucey, Maidières, Mamey, Mandres-aux-Quatre-Tours, Manoncourt-en-Woëvre, Manonville, Marbach, Mars-la-Tour, Martincourt, Ménil-la-Tour, Minorville, Montauville, Norroy-lès-Pont-à-Mousson, Noviant-aux-Prés, Onville, Pagny-derrière-Barine, Pagny-sur-Moselle, Pannes, Prény, Puxieux, Rembercourt-sur-Mad, Rogéville, Rosières-en-Haye, Royaumeix, Saint-Baissant, Saint-Julien-lès-Gorze, Saizerais, Sanzey, Seicheprey, Sponville, Thiaucourt-Regniéville, Tremblecourt, Trondes, Tronville, Vandelainville, Viéville-en-Haye, Vilcey-sur-Trey, Ville-sur-Yron, Villecey-sur-Mad, Villers-en-Haye, Villers-sous-Prény, Waville, Xammes, Xonville.

51 communes en Meuse

Apremont-la-Forêt, Beney-en-Woëvre, Boncourt-sur-Meuse, Bonzée, Bouconville-sur-Madt, Broussey-Raulecourt, Buxières-sous-les-Côtes, Chaillon, Combres-sous-les-Côtes, Dommartin-la-Montagne, Dompierre-aux-Bois, Euville, Fréméréville-sous-les-Côtes, Fresnes-en-Woëvre, Génicourt-sur-Meuse, Geville, Girauvoisin, Han-sur-Meuse, Hannonville-sous-les-Côtes, Haudiomont, Herbeuville, Heudicourt-sous-les-Côtes, Lachaussée, Lacroix-sur-Meuse, Lahayville, Lamorville, Les Eparges, Loupmont, Mécrin, Montsec, Nonsard-Lamarche, Pont-sur-Meuse, Rambucourt, Ranzières, Richécourt, Ronvaux, Rouvrois-sur-Meuse, Saint-Julien-sous-les-Côtes, Saint-Maurice-sous-les-Côtes, Saint-Remy-la-Calonne, Saulx-lès-Champlon, Seuzey, Thillot, Trésauvaux, Troyon, Valbois, Varnéville, Vaux-lès-Palameix, Vigneulles-lès-Hattonchâtel, Xivray-et-Marvoisin.

54 communes en Moselle

Albestroff, Ancy-Dornot, Ars-sur-Moselle, Assenoncourt, Avricourt, Azoudange, Belles-Forêts, Blanche-Eglise, Bourdonnay, Château-Voué, Desseling, Donnelay, Fénétrange, Fribourg, Gelucourt, Givrycourt, Gondrexange, Gorze, Gravelotte, Guermange, Hampont, Haraucourt-sur-Seille, Insviller, Juvelize, Lagarde, Languimberg, Lidrezing, Lindre-Basse, Loudrefing, Maizières-lès-Vic, Marsal, Mittersheim, Morville-lès-Vic, Moussey, Mulcey, Munster, Nébing, Novéant-sur-Moselle, Obreck, Ommeray, Réchicourt-le-Château, Réning, Rezonville-Vionville, Rorbach-lès-Dieuze, Saint-Médard, Sotzeling, Tarquimpol, Torcheville, Val-de-Bride, Vaux, Vic-sur-Seille, Wuisse, Zarbeling, Zommange.



les instances du Parc naturel régional de lorraine

Le Syndicat mixte est la structure juridique qui porte le projet du Parc. Il regroupe les collectivités adhérentes. Il met en œuvre la charte.

Le syndicat mixte ne dispose pas de moyens réglementaires pour mener son action. Il n'édicte aucune loi, ne prélève aucun impôt. Il travaille en partenariat avec les organismes déjà actifs sur le terrain et cherche une plus grande cohérence de l'aménagement du territoire. Il travaille ainsi en étroite concertation avec les communautés de communes, les pays présents sur le territoire et

les villes et agglomérations à sa périphérie. Il est renouvelé tous les 6 ans au moment des élections municipales.

Le syndicat mixte du Parc comprend un organe délibérant, le comité syndical qui réunit des représentants élus des collectivités adhérentes et des membres associés. Par ses délibérations, ses choix, ses débats, il décide des orientations politiques et financières, des actions à conduire pour mettre en œuvre la charte du territoire.

Le comité se réunit 4 à 5 fois par an.

Les Membres du comité syndical à voix délibérative

Région Grand-Est

- **Christian GUIRLINGER**, Conseiller Régional, Président de la Commission Environnement
- **Marie-Rose SARTOR**, Conseillère Régionale
- **Jocelyne ANTOINE**, Conseillère Régionale
- **Diana ANDRE**, Conseillère Régionale
- **Jordan GROSSE CRUCIANI**, Conseiller Régional
- **Laurence BURG**, Conseillère Régionale

Conseil Départemental de la Meuse

- **Arnaud MERVEILLE**, Vice-Président du Conseil Départemental de la Meuse, Environnement et transition énergétique

Conseil Départemental de Moselle

- **David SUCK**, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle Adjoint au maire de Volmunster
- **Laurent STEICHEN (suppléant)**, Vice-Président du Conseil Départemental de la Moselle Maire de SIERCK LES BAINS

Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

- **Catherine BOURSIER**, Conseillère départementale déléguée Meurthe-et-Moselle

Communes de Meurthe-et-Moselle

- **Gérard VAN MEEL**, Maire de Prény
- **Michèle SCHNITZLER**, Maire de Mamey
- **Gérard RENOUD**, Maire de Bouillonville
- **Henri POIRSON**, Maire de Dieulouard
- **Luc DELMAS (suppléant)**, 1er Adjoint de Ville-sur-Yron

Communes de Meuse

- **Françoise KONNE**, Maire de Rouvrois-sur-Meuse
- **Jean-Claude HUMBERT**, Maire d'Hannonville-sous-les-Côtes
- **Jean-François VALLOIRE**, 1^{er} adjoint au Maire de Lacroix-sur-Meuse
- **Alain FERIOLI**, Maire d'Euville
- **Dominique MOUSSA (suppléant)**, Maire de Bonzée

Communes de Moselle

- **Thierry DUVAL**, Maire de Belles-Forêts
- **Annette JOST**, Maire d'Haraucourt-sur-seille
- **Rémy HAMANT**, Maire de Lindre Basse
- **Gérard KELLE**, Maire de Réchicourt-le-Château
- **Dominique LORRETTE (suppléant)**, Conseiller Municipal de Novéant-sur-Moselle

EPCI Meuse

- **Laurent JOYEUX**, Président Communauté de Communes de Fresnes-en-Woëvre
- **Dominique MOUSSA (Suppléant)**, 1^{er} Vice-Président communautaire, Maire de Bonzée

EPCI Moselle

- **Jean-Luc BOHL**, Président Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole
- **Roland SIMON (Suppléant)**, Conseiller Communautaire en charge de la valorisation du patrimoine métropolitain, Maire de Vaux

EPCI Meurthe-et-Moselle

- **Jacky ZANARDO**, Président Communauté de Communes des Pays de Briey, du Jarnisy et de l'Orne
- **Jacques SCHWARTZ (Suppléant)**, Conseiller Communautaire Maire de Ville-sur-Yron

Métropole du Grand Nancy

- **Anne-Sophie GAVRILOFF**, Conseillère Métropolitaine

Ville porte

- **Jean-Jacques GADY**, Conseiller Municipal de Château-Salins

Les Membres du comité syndical à voix consultative

Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine

- **Laurent ROUYER**, Président de la CRACL

Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat de Lorraine

- **Philippe Tournois**, Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Meuse

Chambre Régionale du Commerce et de l'Industrie

- **Jean-René DUBOIS**, Directeur Général

Centre Régional de la Propriété Forestière Grand Est

- **Alain de TINSEAU**, Titulaire
- **Antoine de ROFFIGNAC**, Suppléant

Conseil Economique et Social

- **Gérard RENOUD**, Membre du CESER GrandEst

Conseil Scientifique du Parc

- **François GUEROLD**, Président du Conseil Scientifique du PnrL

Office National des Forêts

- **Christophe COLETTE**, Directeur Agence territoriale de Meurthe-et-Moselle

Fédération Régionale de la Chasse

- **Gérard MATHIEU**, Trésorier et représentant de la Fédération Régionale de la Chasse, Chargée de Mission
- **Moana GRYSAN**, Suppléant

Fédérations Départementales de Pêche

- **Michel ROY**, Président Fédération de Meurthe-et-Moselle

Conservatoire des Sites Lorrains

- **Alain SALVI**, Président

Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Grand Est

- **Philippe CLEMENT**, Représentant de la Fédération

Centre Régional des Jeunes Agriculteurs

- **Quentin REMOND**, Représentant les Jeunes Agriculteurs de Moselle

Fédération Jeunes Agriculteurs de Moselle

- **Adrien DEFLOIRINE**, Représentant de la Fédération

Comité Régional du Tourisme

- **Henry LEMOINE**, Président Comité Régional du Tourisme de Lorraine

le budget 2018 du syndicat mixte



Le budget du syndicat mixte du Parc naturel régional de Lorraine obéit aux règles de la comptabilité publique locale.

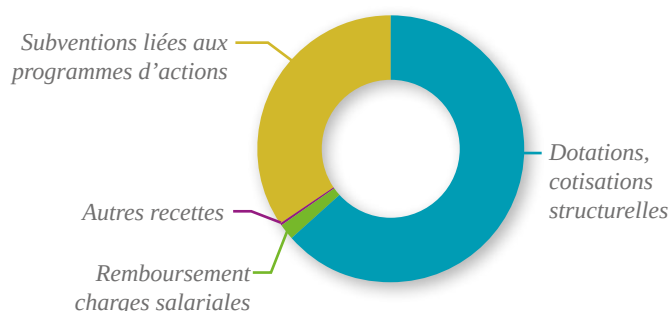
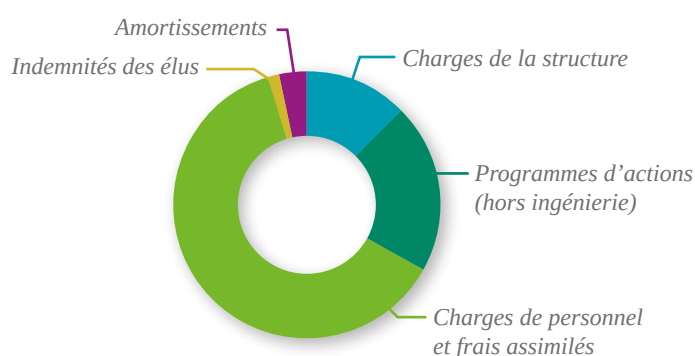
Il peut se décomposer en deux parties : le fonctionnement de la structure et le programme d'actions.

Ses recettes sont constituées des cotisations de ses membres adhérents, des dotations et subventions des partenaires tels que la Région Grand Est, l'État, l'Europe, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. Des mécènes comme RTE et GRT gaz ont renouvelé leur partenariat avec le parc en 2018.

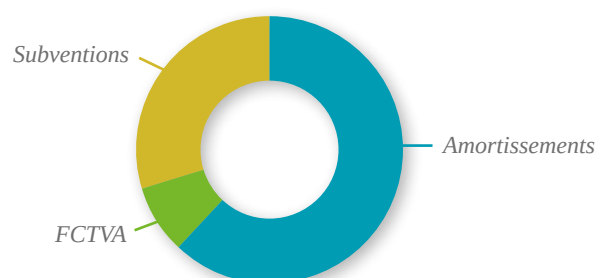
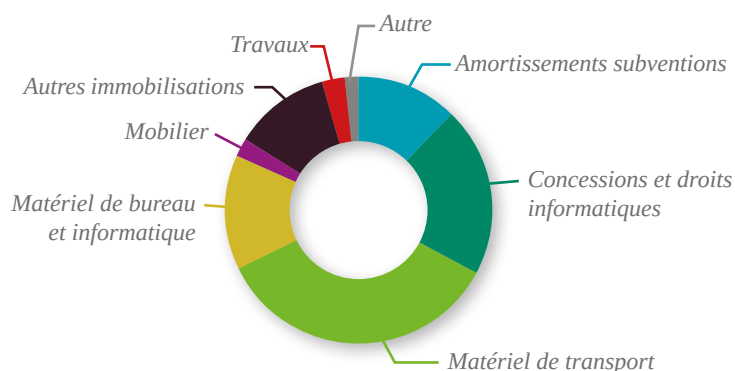
Les dépenses de fonctionnement ont représentées en 2018 un montant de 2 689 300 €.

Celles d'investissement un montant de 102 724,70 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant (en €)	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant (en €)
Charges de la structure	343 599,36 €	Dotations, cotisations structurelles	1 777 390,98 €
Programmes d'actions (hors ingénierie)	550 746,49 €	Remboursement charges salariales	49 493,79 €
Charges de personnel et frais assimilés	1 675 310,38 €	Autres recettes	14 650,49 €
Indemnités des élus	34 101,36 €	Subventions liées aux programmes d'actions	956 570,00 €
Amortissements	85 543,25 €		
Réalisation de l'exercice 2018	2 689 300,84 €	Recettes titrées en 2018	2 798 105,26 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Montant (en €)	RECETTES D'INVESTISSEMENT	Montant (en €)
Amortissements subventions	12 706,22 €	Amortissements	85 943,25 €
Concessions et droits informatiques	21 044,77 €	FCTVA	11 647,38 €
Matériel de transport	35 952,76 €	Subventions	41 113,06 €
Matériel de bureau et informatique	14 260,11 €		
Mobilier	2 402,09 €		
Autres immobilisations	11 803,60 €		
Travaux	2 955,15 €		
Autre	1 600,00 €		
Réalisation de l'exercice 2018	102 724,70 €	Recettes titrées en 2018	138 703,69 €



À votre service !



Direction



D'ACUNTO
Nathalie
Directrice
Mise à disposition



HENRY
Sandra
Assistante
de Direction

Mission préservation et valorisation des espaces naturels



NOURRIGEON
Olivier

Chargé de Mission Forêt
et sensibilisation au
patrimoine naturel



BRASSELE
Arnaud

Chargé de Mission
Observatoire de la Biodiversité



HUSSE
Sébastien

Chargé de Mission
MAE/Prairies



JEANNOT
Patrick

Responsable de la Mission
Aménagement Durable
du Territoire



VIVIER
Anne

Chargée de Mission
« Agriculture durable »



CLAUS
Johan

Chargé de Mission
Natura 2000



JUNGER
Mathieu

Chargé de Mission
Natura 2000



WEBER
Nelly

Chargée de Mission
Natura 2000



GAULARD
Jean-Marc

Chargé de Mission
« Énergies »



SERYLO
Amy

Chargée de Mission SIG et
Observatoire du territoire



LEBRAUD
Laure

Chargée de Mission
Natura 2000



GOURLAND
Julie

Chargée de Mission pour
l'animation de la CLE
du SAGE Rupt-de-Mad,
Esch, Trey



GODE
Laurent

Responsable de la Mission
Préservation et Valorisation
des Espaces Naturels -
Actuellement en disponibilité



JALOCHA
Tania

Chargée de Mission
Urbanisme Durable -
Arrivée le 25/02/19



LLORET
Juan

Chargé de Mission
Publicité extérieure
et signalétique



MALARY
Claire

Chargée de Mission
Préservation et gestion des
réseaux écologiques -
En remplacement de
Lucille ROBILLOT



ROBILLOT
Lucille

Chargée de Mission
Préservation et gestion des
réseaux écologiques -
Actuellement en congé
parental jusqu'au 30/09/19



TOUSSAINT
Aurélie

Chargée de Mission gestion
partagée et intégrée de
l'eau - Responsable par
interim de la Mission
Préservation et Valorisation
des Espaces Naturels



PHILIPCZYK
Anne

Chargée de Mission
« Paysages et
aménagement » - Adjoint
au Responsable Mission
ADT

**Service communication et
valorisation du territoire**



**TISSERANT
Élise**

Responsable du Service
Communication et
valorisation du territoire



**RAVANELLO
Martine**

Responsable du Service
Ressources Humaines



**CLOSE
Sandrine**

Responsable du Service
Ingénierie culturelle
et transfrontalière

Mission attractivité du territoire et coopération



**GIRAULT
Sophie**

Responsable de la Mission
Attractivité du Territoire
et Coopération



**COLNET
Marion**

Chargée de Mission
Développement de filières
économiques durables



**PIERRE
Dominique**

Chargée de Mission
gestionnaire du programme
LEADER Ouest PnrL
et Assistante de la Mission
Attractivité du territoire
et Coopération



**MONCIEU
Virginie**

Responsable de la Mission
Administrative et Financière



**HUAUX
Séverine**

Assistante Administrative
et Comptable



**COUELLIER
Marie**

Chargée de Mission
LEADER Ouest PnrL



**SAFFROY
Jenny**

Chargée de Mission
Tourisme durable



**DI GREGORIO
Julie**

Chargée de Mission
LEADER Moselle Sud



**PICARRA
Corinne**

Assistante Administrative et
Comptable - Remplacement
de S. HUAUX en congé de
maternité depuis 01/2019



**KAAROUR
Aïcha**

Assistante Financière et
référente marchés publics -
Remplacement O. MULLER
- Personnel du CDG54

Service éducation au territoire



**SAINT PE
Marc**

Responsable du service
Éducation au territoire



**CABOT
Félix**

Chargé de mission gestion
des milieux naturels et de la
Trame verte et bleue (TVB)



**LAMBERT
Nicolas**

Chargé de Mission
Sensibilisation et politique
jeunes - Adjoint au
responsable du Service
Éducation au territoire



**BONILAVRI
Franck**

Professeur des écoles
chargé du conseil
pédagogique auprès des
enseignants du 1^{er} degré
et des relations avec
l'Éducation Nationale -
Mise à disposition



**BALCZESAK
Sylvie**

Professeur de Sciences
et vie de la terre chargée
du conseil pédagogique
auprès des enseignants du
2nd degré et des relations
avec l'Éducation Nationale
- Mise à disposition



**JONCOUR
Ronan**

Chargé de Mission
Animation du réseau -
Valorisation pédagogique



**KLEIN
Nathalie**

Chargée de Mission Animation
du réseau Éducation - Suivi
et organisation





Maison du Parc

Logis Abbatial
rue du Quai - BP 35
54 702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél. : 03 83 81 67 67
www.pnr-lorraine.com

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

